

Communiqué menaçant de la Cour Constitutionnelle sur le rassemblement du 5 juin dernier : La preuve que Manassa Danioko ne maîtrise pas la Constitution du Mali

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 12 JUIN 2020

# 623

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**M5-RFP**

# le renfort du syndicat de police APN



Vers des solutions de bricolage ?



Diaspora et Covid-19 : Où sont partis les 6 milliards du Président IBK ?



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**



|                              |  |   |
|------------------------------|--|---|
| <b>Une</b>                   | M5-RFP : le renfort du syndicat de police APN  | <b>P.4</b>  |
| <b>Brèves</b>                | Bandiagara : Le village de Tillé attaqué, le Chef tué<br>Le Sergent-chef Bougouna Baba après sa réélection à la tête du SAP : « Je continue à me battre pour l'intérêt de la police »<br>Mali : Accusée d'avoir donné 200 millions FCFA à la CMAS de l'imam Mahmoud Dicko, Tabital Pulaaku réagit<br>Manifestation du 05 juin 2020 : Tel un coup d'État manqué !<br>Climat : Mai 2020, le plus chaud jamais enregistré<br>Yorosso : Les populations fréquentent moins le CSRF<br>Filière cotonnière : Le gouvernement accorde une subvention<br>Coopérative des Jeunes Eleveurs du Mali Bakan Kanu : Le bureau de la Coopérative de Djélibougou validé | <b>P.11</b><br><b>P.11</b><br><b>P.12</b><br><b>P.12</b><br><b>P.12</b><br><b>P.13</b><br><b>P.13</b> |
| <b>Actualité</b>             | Signature de convention à l'API : Pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin<br>Covid-19 : Une vague de contamination dans le milieu étudiant<br>Forces étrangères au Mali : Après deux années en mode "SDF", la Force du G5 Sahel a désormais un nouveau QG à Bamako<br>Crimes politico-rituels : Encore une décapitation à Fana  | <b>P.16</b><br><b>P.17</b><br><b>P.18</b><br><b>P.19</b>  |
| <b>Politique</b>             | Démission d'IBK-Alliance avec les religieux, état de la nation, négociations avec le gouvernement, enlèvement de Soumaïla Cissé : Choguel dit tout !<br>Communiqué menaçant de la Cour Constitutionnelle sur le rassemblement du 5 juin dernier : La preuve que Manassa Danioko ne maîtrise pas la Constitution du Mali<br>Vers des solutions de bricolage ?<br>Haute Cour de Justice : L'honorable Issiaka Sidibé, le nouveau président !<br>Diaspora et Covid-19 : Où sont partis les 6 milliards du Président IBK ?   | <b>P.20</b><br><b>P.23</b><br><b>P.25</b><br><b>P.26</b><br><b>P.27</b>                               |
| <b>Culture &amp; société</b> | Impact de la Covid19 sur les activités artistiques et culturelles au Mali : La FEDAMA sollicite un agenda pour la reprise de leurs activités   | <b>P.30</b>   |
| <b>International</b>         | Meurtre de George Floyd : Quel Monde demain ?<br>Forum des présidents de Parlement : un cadre de l'UFR prédit le cauchemar pour Damaro   | <b>P.31</b><br><b>P.33</b>  |
| <b>Sport</b>                 | Reprise des compétitions : Le ministère en charge du sport n'a donné aucune autorisation   | <b>P.34</b>   |



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

**Site Web** : www.malikile.com

**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



## M5-RFP : le renfort du syndicat de police APN

Les membres du Mouvement du 5 juin, Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) ont tenu une assemblée générale au siège de la CMAS. Ils ont saisi cette occasion pour informer l'opinion nationale et internationale qu'ils vont poursuivre leurs actions pour obtenir le départ du président IBK et de son régime. Aussi, le mouvement a enregistré des nouvelles adhésions toute chose qui est le témoignage éloquent que les maliens veulent en découdre avec ce régime.

A cette occasion, le SG de l'Alliance Police Nationale (APN), Sidi TAMBOURA, est apparu hier jeudi 11 juin 2020 à l'Assemblée générale du Mouvement du 5 juin – Rassemblement des démocratiques- M5-RFD. Prenant la parole, il signifiera l'adhésion du syndicat de police qu'il dirige aux idéaux de la nouvelle force. Pour lui, attendre 2023 pour le changement, c'est hypothéquer l'avenir.

Le décor étant ainsi planté, place aux interventions et c'est l'ancien ministre de la culture Cheick Oumar Sissoko, président d'Espoir Mali

Kura, qui a dépeint la situation actuelle que le Mali traverse. Selon lui, l'heure du changement a sonné. « Nous voilà réuni comme nous avions tous voulu, debout sur les remparts pour sauver la patrie, défendre la république et la démocratie. C'est alors qu'il a demandé une pensée pour l'honorable Soumaila Cissé. « Notre combat c'est que nous ne voyons plus les travers que nous voyons aujourd'hui. Les fondements démocratiques de la république consacrés dans la constitution sont constamment violés du premier article au dernier. Ces viols enlèvent toute légalité au pouvoir en place aujourd'hui. C'est pour cela que nous disons sans ambages que nous avons la légitimité. La légitimité c'est le peuple souverain et la légalité n'est plus du côté du pouvoir », a-t-il hargué.

Aussi, a-t-il renchéri : « Notre feuille de route est tracée. Elle est toujours cette démission du président IBK et de son régime. Il est question aujourd'hui de négociation, si négociation il doit y avoir, elle doit concerner cette feuille

de route. Sur comment aménager cette démission ? La communauté internationale est inquiète si nous allons continuer dans la laïcité. Nous nous ne sommes pas inquiets parce que la laïcité est inscrite dans la chair républicaine. Nous le remercions pour cette inquiétude parce que la communauté internationale est constituée de nos principaux partenaires. Nous voulons la rassurer que ce peuple réunit ici est convaincu que nous ne ferons que continuer les rapports entre nous mais aussi les rapports entre les coopérations mutuellement avantageuse », a-t-il conclu.

A sa suite, Choguel Kokalla Maiga, a rappelé que quelques dates doivent être retenues dans l'histoire du Mali. Il s'agit primo du 30 mai 2020, la troika s'est retrouvée pour prendre date avec l'histoire pour lever haut le flambeau de l'espoir, le flambeau de l'espérance. C'est à cette occasion que la troika a demandé la démission du président IBK et de son régime. La deuxième date qui doit être retenue, c'est la date du 5 juin 2020. Ce jour-là, de façon pacifique, les forces patriotiques se sont rassemblées à la place de l'indépendance pour lancer un message qui s'est terminé par un ultimatum. Avant le 11 juin 2020, déjà le 7 juin, la troika s'est réunie et a pris conscience que le large mouvement d'espoir qui a été lancé le 5 juin doit être élargi à l'ensemble des forces





patriotiques, des forces saines qui sont d'accord pour donner au Mali une nouvelle orientation pour tracer les bases d'un nouveau contrat politique. « Cette analyse nous a conduit à donner un nouveau nom au mouvement " Mouvement du 5 juin, Rassemblement des Forces Patriotiques" qui n'est plus l'affaire des trois; maintenant, c'est l'affaire de tous les maliens qui aspirent au changement. C'est ce mouvement patriotique qui a décidé d'aller vers plus d'une trentaine d'organisations, de partis politiques, d'associations et de faitières. Actuellement certaines organisations sont en réunion pour conclure par l'évènement ce jeudi, qui consacre l'adhésion d'autres forces politico-sociales, d'autres personnalités qui ont marqué l'histoire de ce pays, qui ne sont plus à présenter », a-t-il précisé.

Par ailleurs, il a indiqué que cette cérémonie est consacrée à l'élargissement de la base socio-politique du Rassemblement des Forces Patriotiques du Mali. « Nous avons décidé de nous rencontrer ce vendredi pour décider de la date de la prochaine sortie. Une fois cette décision prise, elle vous sera annoncée le samedi au cours d'un point de presse. Ce que nous demandons, une fois cette date fixée, il faut que le peuple malien sorte massivement pour montrer un exemple de changement pacifique dans la paix, la quiétude, dans l'allégresse. Nous avons dit plusieurs fois que l'exemple que le peuple malien va donner au monde, c'est de faire un changement de régime, un changement de gouvernance dans la paix sans aucun acte de vandalisme. Donc cette démonstration de force pacifique pour aboutir comme nous avons dit à changer le régime, pour aboutir à la libération du président du FSD, président de l'URD, chef de file de l'opposition », a-t-il souligné.

La grande surprise de cette assemblée générale, a été la prise de parole du secrétaire général d'un important syndicat de la police, Sidy Tamboura. Et c'est avec panache qu'il délivrera son speech. En commençant par noter que le pays avait de graves problèmes et que « nous ne pouvions plus l'accepter ».

Il a tenu à préciser que son syndicat soutient ce regroupement patriotique qui ambitionne libérer le peuple. Et que cette prise de conscience des policiers n'est pas fortuite. Elle découle de l'exaspération de la situation que notre pays vit. Le SG affirme que la police était du peuple et au service du peuple et que son syndicat était opposé à tout coup d'État. Pas de putsch, mais, le peuple importe beaucoup. Aussi, lui et ses collègues sont engagés par les idéaux défendus par le M5- RFD. Car attendre 2023 pour changer, c'est hypothéquer l'avenir. Le SG de l'APN conclut en affirmant devant Dieu et les hommes : « On ne doit pas avoir peur de se sacrifier pour son pays. Certains ont peur pour leurs postes. Nous, notre poste est le peuple ». En choisissant le camp

du changement avec le M5-RFD, le syndicat APN accède au cœur de l'histoire du Mali contemporain. Celui d'être le premier à faire fi du devoir de réserve et de se déterminer.

Conscient qu'il a pris un grand risque en apportant son soutien à ce mouvement qui cherche à changer le régime, il s'est dit déterminé à accompagner le mouvement au péril de sa vie. Par la même veine, il a demandé à ses collègues de sauver la population et non un régime. Pour lui, aucune action n'est de trop pour sauver sa patrie.

Modibo Sidibé, ancien premier ministre et membre du mouvement An ko Mali Dron dira que depuis des années qu'ils ont dit que ce pays ne marche. « Nous avons toujours voulu un grand Rassemblement des patriotes, des républicains pour qu'il y ait un changement. C'est pourquoi nous nous sommes battus dans le cadre du dialogue national pour qu'il y ait une vraie refondation. Le Mali de demain ne fonctionnera pas s'il n'y a pas une refondation de notre pays, de nos institutions. Et c'est sur cette voie que les autres viendront nous aider. Donc nous avons considéré que l'allure que vient de prendre ce mouvement sous la forme de rassemblement des forces patriotiques pour le changement. Il était temps que nous soyons là. Il ne faut pas nous restons attachés à la surface, il faut aller beaucoup plus loin. Déterminés nous le sommes, j'en suis convaincu. On être déterminés et ne pas avoir la bonne méthode, ne pas avoir la bonne démarche. Personne ne laissera ce pays se fracasser et il ne se fracassera pas », a-t-il martelé.

■ Amadou Tall et Ibrahim Sanogo



**Paul Diarra**



Communiqué N°101#MSAS #Covid19  
 Situation de la maladie à coronavirus à la date du  
 11 Juin 2020 :  
 55 nouveaux cas  
 01 décès  
 41 patients guéris

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES**  
**REPUBLICQUE DU MALI**  
 Un Peuple - Un But - Une Foi

SECRETARIAT GENERAL  
 Institut National de Santé Publique (INSP)

**COMMUNIQUE N° 101 DU 11 JUIN 2020**  
**DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES SUR LE SUIVI DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE RIPOSTE A LA MALADIE A CORONAVIRUS.**

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales communique :

Ce jour, **11 juin 2020**, sur deux cent cinquante-neuf (251) échantillons testés, les services de santé ont enregistré cinquante-cinq (55) nouveaux cas de COVID-19. Par ailleurs, trois cent quatre-vingt-neuf (41) patients guéris et un (1) décès au cours des dernières vingt-quatre (24) heures.

|                             |                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| <b>Région de Kayes</b>      | 1 cas                               |
| - Kéréba                    | 1 cas                               |
| <b>Région de Koulikoro</b>  | 1 cas                               |
| - Kalaban Cero              | 1 cas                               |
| <b>Région de Mopti</b>      | 4 cas                               |
| - Mopti                     | 1 cas                               |
| - Koro                      | 1 cas                               |
| - Bandiagara                | 2 cas                               |
| - Youwarou                  | 1 cas                               |
| <b>Région de Tombouctou</b> | 32 cas (dont 15 non communautaires) |
| - Tombouctou                | 32 cas                              |
| - Goundam                   | 1 cas                               |
| <b>District de Bamako :</b> |                                     |
| - Commune I                 | 1 cas                               |
| - Commune III               | 3 cas                               |
| - Commune IV                | 3 cas                               |
| - Commune V                 | 1 cas                               |
| - Commune VI                | 1 cas                               |

A ce jour, la situation cumulée est de :

- 1722 cas positifs,
- 61 décès dans les centres de prise en charge et 36 dans la communauté,
- 989 guéris.

La recherche continue pour trouver toutes les personnes-contact.  
 A ce jour, 1934 personnes-contact font l'objet d'un suivi quotidien.  
 Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales invite les populations à rester sereines et à respecter les mesures de pré

Bamako, le 11 juin 2020  
 Le Coordinateur National de la Covid-19  
**Professeur Akory AG IKNAME**  
*Chercheur de l'Unité de maîtrise de la santé*

Coopération : Le ministre Michel Hamala Sidibé rend hommage à la représentante résidente de l'Unicef en fin de mission au Mali 2017-2020, c'est le temps qu'a passé Mme Lucia Elmi, en qualité de représentante résidente de l'Unicef au Mali. Au terme de ces trois années, elle laisse un bilan qui lui a valu de chaleureuses félicitations du ministre de la Santé et des Affaires sociales.

Au cours d'une audience, le ministre de la Santé et des Affaires sociales a rendu, ce mercredi 10 juin 2020, un vibrant hommage à la représentante résidente de l'Unicef en fin d'une mission qu'elle menait au Mali depuis 2017. Au nom du Gouvernement du Mali et en son nom propre, Michel Hamala Sidibé a félicité celle dont l'engagement à la tâche, et le sens élevé du travail bien fait ont permis de réaliser des progrès pour le mieux-être des enfants et des femmes malgré la difficile situation sociale, sécuritaire et sanitaire que traverse notre pays. En plus du secteur de l'éducation, Mme Elmi a obtenu des résultats tangibles dans le domaine de la santé, précisément en matière de vaccination, d'appui à la nutrition, de la santé de la mère et de l'enfant et de la lutte contre les épidémies

dont la Covid-19.

Se réjouissant des chaleureuses relations humaines et professionnelles dont elle a bénéficié durant son séjour au Mali, Lucia Elmi a promis de se souvenir toujours de notre pays comme une terre d'hospitalité. Des vœux d'hospitalité et de réussite dans ses nouvelles fonctions en Palestine lui ont été adressés par le ministre Michel Hamala Sidibé.

Markatié Daou, CM/MSAS



**CRIME ODIEUX A FANA :**  
**LES AUTORITES DE LA SECURITE S'IMPREGNENT DE LA SITUATION**

Le Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Moussa AG INFAGHI était à Fana ce jeudi 11 juin 2020, dans le but s'enquérir de la situation douloureuse qui s'est passé à Fana et de rencontrer les populations endeuillées. Il était accompagné par le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale le Colonel-major Boukary KODIO. Sur place ils ont été accueillis par le Gouverneur de Dioila, Mr Dédéou Bayan MAIGA, le Sous-Préfet de Fana Benena MOUNKORO et plusieurs personnalités de Fana.

C'est tard dans la nuit du mardi à mercredi dernier au quartier Badialan à Fana que le corps de Bakary Sangaré a été découvert. Ce charlatan guérisseur d'une quarantaine d'années, divorcé sans enfant, vivant seul, fut retrouvé décapité devant sa maisonnette. Selon les médecins, la victime aurait reçu trois coups à l'arrière du crâne avant d'être décapité. Informé, le sous-préfet de Fana, Benena Mounkoro, a immédiatement informé les services techniques et sa hiérarchie pour que les dispositions soient prises pour éviter tout débordement de la population déjà traumatisée par plusieurs assassinats crapuleux dans la contrée. Selon des témoignages recueillis sur place, Bakary Sangaré, originaire du village de Bancoro à 15 km de Fana, était un ex-militaire qui ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales. Il gagnait sa vie en tant que charlatan guérisseur.

Le premier motif de la présence du Directeur Général de la Police Nationale à Fana était bien d'aller consoler la famille de la victime en compatissant à leur douleur d'une part et d'autre part en la rassurant sur la suite judiciaire impérative qui sera donnée à ces affaires.

Le Directeur Général de la Police Nationale a au nom du Ministre de la Sécurité et à son nom propre, présenté les condoléances attristées. L'inspecteur Général Moussa AG INFAGHI a invité la population au



calme et à aider les forces de sécurité à faire la lumière sur cette affaire. Il a par ailleurs rencontré les notabilités de Fana avant de visiter le lieu du crime et la morgue.

Les enquêtes sont en cours pour faire la lumière sur ce énième crime dans la ville de Fana.



#### COVID-19 : EUCAP SAHEL-MALI ACOMPAGNE LES FORCES DE SECURITE

Le Quartier Général de Eucap Sahel Mali a abrité ce jeudi 11 juin 2020, la remise d'un lot de masques lavables au profit des Forces de Sécurité, notamment la Police, la Garde et la Gendarmerie Nationales. Cette cérémonie de réception s'est déroulée en présence du Chef de la Mission Eucap Sahel Mali Général Philippe RIO, des représentants de la Police, le Contrôleur Général Mamoutou DEMBELE, Directeur du Personnel, du Matériel et des Finance, du Colonel Amadou CAMARA de la Garde et celui de la Gendarmerie Nationales, le Colonel Barka. Plusieurs conseillers de la Mission Eucap Sahel Mali ont également pris part à cette remise. Sur 25. 000 masques déjà commandés et qui seront prochainement remis, ce premier lot de trois mille (3 000) masques permettra de renforcer la prévention de la maladie COVID19.

Dans le souci de renforcer la prévention de la maladie Covid-19, Eucap Sahel Mali vient d'appuyer les Forces de Sécurité du Mali à travers un don de trois mille masques lavables confectionnés par une entreprise locale.

Le Chef de la Mission Eucap Sahel Mali, M. Philippe RIO après avoir donné quelques détails sur la confection de ce masque et sur son mode d'emploi, a remercié ses partenaires de leurs efforts pour la prévention de la maladie Covid-19. Il a rappelé qu'au total ce sont 25.000 masques qui seront réalisés et remis aux Forces de Sécurité

au fur et à mesure de la production afin de garantir un masque pour chaque membre des forces de l'ordre. « C'est un plaisir pour moi de remettre ce premier lot de masques aux Forces de Sécurité malienne » a-t-il affirmé. « Les Forces de Sécurité sont au service de la population, elles ne sont pas là pour contaminer la population. Elles ont un double devoir. Le premier devoir c'est ne pas tomber malade pour rester au service de cette population et le deuxième c'est de porter un masque pour protéger ceux qui sont autour. C'est dans ce sens qu'Eucap contribue avec pour objectif le maintien de la continuité du service public et la protection des usagers » a-t-il ajouté.

Le Contrôleur Général Mamoutou DEMBELE de la Police Nationale s'est réjoui de ce geste symbolique fait par Eucap Sahel Mali qui renforcera d'avantage les forces de l'ordre dans la prévention de la maladie Covid-19. Il a au nom du Directeur Général de la Police Nationale et à son nom propre remercié Eucap Sahel Mali pour leur bonne collaboration avant de promettre que la Police en fera un bon usage.



#### Etienne Fakaba Sissoko



Mali – 5 juin : 3 conditions pour s'en sortir

A la suite de la manifestation du 5 juin 2020 organisée par des organisations socio politiques, le Mali s'installe inexorablement dans une crise politique et institutionnelle. La revendication principale des manifestants tourne autour de la démission du Président en exercice avec en toile de fond une volonté de réfondation et un renouveau du contrat social.

Un consensus se dégage entre les acteurs autour des problèmes de gouvernance comme la cause principale de la crise de confiance entre les politiques et les citoyens.

Cette crise de confiance se manifeste dans la vie de tous les jours des citoyens (crise scolaire, crise sanitaire, baisse du pouvoir d'achat, corruption, scandales financiers dans les acquisitions d'équipements militaires etc.) et trouve son paroxysme sur le plan politique dans les récentes élections législatives.

Les limites des solutions politiques actuelles appellent à réfléchir sur de nouvelles solutions politiques fortes et courageuses pour éviter de faire sombrer le pays.

Le partage de pouvoir

Sous nos cieux, la première réponse à une crise postélectorale est le partage du pouvoir politique pour calmer les ardeurs politiques

des partis.

Le partage du pouvoir au Mali a toujours été un échec car il ne s'adosse pas à un programme politique touchant les problèmes réels des populations.

Il se fait très souvent sur des enjeux politiques éloignés des préoccupations quotidiennes de la population.

L'Accord Politique de Gouvernance signé entre une partie de l'opposition et le Président Keita en 2019 en est un exemple.

En réalité, il s'agit plutôt d'arrangements entre politiciens qu'une réelle volonté politique pouvant mettre le pays sur les rails.

Six mois après le dialogue national (DNI), le comité de suivi des recommandations n'est toujours pas opérationnel.

Les dernières élections législatives ont donné le coup de massue.

Nous avons assisté, d'une part, à des manœuvres politiciennes dont le seul but était d'élire des membres du parti au pouvoir en violation de toute règle minimale de transparence et de légitimité, et au détriment même de la logique de partage du pouvoir politique affiché dans le cadre de l'Accord Politique de Gouvernance.

D'autre part, au regard des annulations massives de voix de nature à modifier la volonté populaire, la Cour Constitutionnelle aurait dû suivre le bon sens en annulant partiellement le vote dans les circonscriptions concernées. En modifiant le sens du vote des citoyens, elle a pris une part active dans l'exaspération de la population devenant ainsi un facteur important de la crise actuelle.

Des solutions politiques fortes et courageuses

La crise politique actuelle, de par sa profondeur et son ampleur, appelle à des solutions politiques fortes, innovantes et courageuses.

Pour restaurer la confiance entre les élites et le peuple, il faut un nouveau contrat social bâti en toute transparence au risque de déplacer de nouveau nos problèmes jusqu'à un prochain « 05 juin ».

Notre approche en la matière est d'aller à une transition politique conduisant à une refondation des institutions renouvelant ainsi le contrat social.

Elle appelle à plus de courage pour tous les acteurs de la scène politique et plus spécifiquement du Président en exercice.

Pour répondre efficacement à la demande de démission des manifestants, le président Keita doit :

Faire démettre les membres de la Cour constitutionnelle conformément aux textes régissant l'institution.

Dissoudre l'Assemblée nationale nouvellement élue dont la légitimité est décriée. Il appelle ensuite à une conférence nationale ou procède à la mise en place d'une constituante permettant de doter le pays d'une nouvelle constitution (pas de révision constitutionnelle). Les modalités de mise en place de cette structure sont arrêtées de manière consensuelle avec l'ensemble des forces vives de la nation.

Mettre en place un gouvernement de mission avec un nombre limité de ministres, une feuille de route claire avec des objectifs définis. Cette feuille de route doit faire l'objet d'une évaluation périodique par un comité consultatif mis en place avec l'ensemble des forces vives de la nation.

Les membres de l'assemblée constituante et du gouvernement de mission ne seront pas éligibles aux prochaines élections présiden-

tielles et législatives.

Ces solutions politiques, fortes et courageuses, sont nécessaires pour arriver à une vraie refondation.

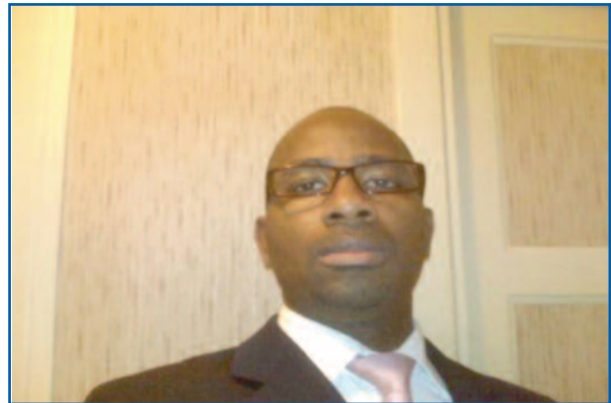
En suivant nos recommandations, le Mali se dotera de son propre agenda et aura des institutions dignes de ce nom à même de répondre aux aspirations légitimes de nos concitoyens.

Moussa Sidibé

Fiscaliste

ThinkTank

La RADE (Renaissance Avenir Développement Emergence)



## PINAL

Ne me dites pas que c'est un compte d'un élu national ? Dommage!



[https://m.facebook.com/story.php?story\\_fbid=175093954039956&id=1103797905](https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=175093954039956&id=1103797905)

TRES BIENTOT DES DECLARATIONS ET ADHESIONS...

-GAL ISMAILA CISSE : #2MILLIONS

-ALY NOUHOUM DIALLO:#5MILLIONS

-HASSAN BARRY #5MILLIONS

- MODI SORY BARRY : #2MILLIONS

- ASMAOU BARRY : #13MILLIONS

ils promettent encore au mouvement M5 des contributions de dirigeants, cadres et hautes personnalités peules du monde!

#DESORMAIS\_LE\_MOUVEMENT\_M5\_RFP\_EST\_ETHNIQUE

Les différents chefs du gouvernement du Mali de 1960 à nos jours  
1 \_ Modibo Keita (Union soudanaise - Rassemblement démocratique africain)

Du 22 Septembre 1960 au 19 novembre 1968

2 \_ Yoro Diakité (militaire)



Du 19 novembre 1968 au 18 septembre 1969

3 \_ Mamadou Dembelé (Union démocratique du peuple malien)

Du 6 juin 1986 au 6 juin 1988

4 \_ Soumana Sacko (Indépendant)

Du 2 avril 1991 au 9 juin 1992

5 \_ Younoussi Touré (Indépendant)

Du 9 juin 1992 au 12 avril 1993

6 \_ Abdoulaye Sékou Sow (Indépendant)

Du 12 avril 1993 au 4 février 1994

7 \_ Ibrahima Boubacar Keita (Alliance pour la démocratie au Mali)

Du 4 février 1994 au 15 février 2000

8 \_ Mandé Sidibé (Alliance pour la démocratie au Mali )

Du 15 février 2000 au 18 mars 2002

9 \_ Modibo Keita (Indépendant)

Du 18 mars 2002 au 9 juin 2002

10 \_ Ahmed Mohamed Ag Hamani (Indépendant)

Du 9 juin 2002 au 29 avril 2004

11 \_ Ousmane Issoufi Maïga (Indépendant)

Du 29 avril 2004 au 28 septembre 2007

12 \_ Modibo Sidibé (Indépendant)

Du 28 septembre 2007 au 3 avril 2011

13 \_ Cissé Mariam Kaidama Sidibé (Indépendante)

Du 3 avril 2011 au 22 mars 2012

14 \_ Cheick Modibo Diarra (Indépendant)

Du 17 avril 2012 au 11 décembre 2012

15 \_ Diango Cissoko (Indépendant)

Du 11 décembre 2012 au 5 septembre 2013

16 \_ Oumar Tatam Ly (Indépendant)

Du 5 septembre 2013 au 5 avril 2014

17 \_ Moussa Mara (Indépendant)

Du 5 avril 2014 au 9 janvier 2015

18 \_ Modibo Keita (Alliance pour la démocratie au Mali/Parti africain pour la solidarité et la justice)

Du 9 janvier 2015 au 10 avril 2017

19 \_ Abdoulaye Idrissa Maïga

Du 10 avril 2017 au 31 décembre 2017 (Rassemblement pour le Mali)

20 \_ Soumeylou Boubèye Maïga (Alliance pour la solidarité au Mali)

Du 31 décembre 2017 au 23 avril 2019

21 \_ Boubou Cissé (Indépendant)

Du 23 avril 2019 à nos jours

## Bouba Fané

Très bientôt les cadres politiques qui suivent Dicko seront tous devant le pôle économique pour la lutte contre la corruption



## Moussa Fofana Page

Une grande injustice sociale  
Tandis que des familles dorment dehors par manque de logement, beaucoup de logements sociaux



demeurent inhabités par leurs détenteurs.

Les pauvres sont privés en général alors que les riches ne savent pas de quoi en faire.

Laisser IBK et son régime continuer ainsi c'est assister à la disparition du Mali

## Mamadou Tota Fofana



Mamadou Tota Fofana Collectif pour la Défense de la République C D R

À CDR: Je vous rappelle aussi que l'esclavage qui a duré 400 ans était légal selon la constitution Française et ceux qui ont violé cette loi étaient considérés comme des anti démocrates.

Ce n'est pas parce que c'est légal que c'est légitime ou juste.

Une loi qui a emporté des grands parents sur la mer et mourir éventuellement n'est pas une loi mais un crime contre toi.

La loi en vigueur fait que quelqu'un joue avec ton argent et ta vie et te dit de respecter la constitution comme si lui même la respecte.

Tâchons d'y réfléchir



## Justice Mali Justice

Quand des anciens valets du palais demandent la démission du président, c'est de la pure vengeance



## Forces Armees Maliennes

PCIAT-Centre : Le directeur de la justice militaire sur le terrain

Le Directeur de la Justice militaire, le colonel major Issa Ousmane Coulibaly a échangé avec les officiers de la 6ème Région Militaire, le 10 juin 2020, au PCIAT-Centre sur l'opérationnalisation de la justice militaire au niveau de Sévaré et le respect des droits de l'homme.

Le directeur de la justice militaire a saisi cette occasion pour expli-



quer aux officiers le bien-fondé du respect des droits de l'Homme par les FAMA au cours de leurs missions de sécurisation des personnes et de leurs biens. Il a précisé aussi que les premières audiences du tribunal militaire de Sévaré vont se tenir avant la fin de l'année 2020.

Le Colonel Major Issa Ousmane Coulibaly a exhorté les officiers à sensibiliser leurs hommes à propos du respect strict du droit humanitaire international (DIH) au cours des opérations. Il a aussi donné des éclaircissements aux questions posées par certains officiers. Cet entretien avec le directeur de la justice militaire a permis aux participants d'être bien édifiés à propos des sujets abordés. Étaient présents à cette rencontre le Commandant du PCIAT par intérim, le Colonel major Félix DIALLO, le CEM du PCIAT, le Colonel major Bougouri DIARRA, le Commandant du secteur 4 par intérim, le Colonel Yssouf Oumar TRAORE entre autres

C'est pourquoi j'ai demandé de militariser la police et de les envoyer sur le théâtre des opérations anti-terroristes  
Urgent : LE SYNDICAT DE LA POLICE VIENT D'ADHÉRER LE MOUVEMENT AU COURS DE LA CONFÉRENCE DU M5-RFP



### Awa Sylla

Dites à la CEDA0 que ça fait 79 jours que la deuxième personnalité du Mali est kidnappé.



### Malien Koura



Malien Koura ORTM en DIRECT Diffamation!

J'informe toutes les Maliennes et Maliens que l'information qui circule sur les réseaux sociaux avec ma photo pour une contre marche le 12 Juin est fausse. Et c'est contraire à ma vision..La recherche de la paix, privilégier le dialogue est mon souci majeur. Que Dieu bénisse notre pays. Cheick Harouna Sankaré, Citoyen Malien.

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "





## Bandiagara : Le village de Tillé attaqué, le Chef tué



**A**près avoir tué une femme enceinte et 5 de ses enfants dans la nuit du 26 au 27 mai 2020, les terroristes sont revenus dans la nuit du 08 au 09 juin 2020 dans le même village de Tillé (commune de Doucombo, cercle de Bandiagara) et ont tué le patriarche du village. Des greniers brûlés et tout le bétail emporté.

## Le Sergent-chef Bougouna Baba après sa réélection à la tête du SAP : « Je continue à me battre pour l'intérêt de la police »



**C**onformément aux textes qui régissent le syndicalisme, le Syndicat Autonome de la Police (SAP) a organisé son 2ème congrès électif, le dimanche 7 juin 2020 dernier, au Groupement Mobile de Sécurité (GMS). À l'issue des travaux, le Secrétaire Général sortant et candidat à sa propre succession, le Sergent-chef Bougouna Baba Dembélé a été plébiscité par ses camarades. Il dirige désormais un nouveau bureau de 90 membres pour un mandat de trois ans. Créé le 26 mars 2016, le Syndicat Autonome de la Police vient de réélire son Secrétaire général sortant. Le Sergent-chef Bougouna Baba Dembélé, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a une fois de plus bénéficié de la confiance de ses pairs qui n'ont pas hésité à jeter sur lui leur dévouement. Ils étaient trois candidats pour le poste du Secrétaire général du Syndicat Autonome de la Police. Mais le destin en a voulu ainsi. Par ailleurs, cette réélection du sergent-chef Bougouna Baba Dembélé à la tête du SAP ne doit guère surprendre. En ce sens que durant son mandat qui vient de terminer, l'homme s'est illustré à travers des actes visant à faire de la police une corporation digne de ce nom. De surcroît, il n'a ménagé aucun effort pour défendre l'intérêt des membres de son syndicat, voire de toute la Police nationale. Toute chose qui a été témoinnée par ses compagnons d'arme : « Notre camarade Bougouna

## Mali : Accusée d'avoir donné 200 millions FCFA à la CMAS de l'imam Mahmoud Dicko, Tabital Pulaaku réagit



**T**abital Pulaaku vient de prendre connaissance avec stupéfaction, à travers les réseaux sociaux, une affirmation tout aussi stupide que mensongère selon laquelle elle aurait financé la CMAS de l'imam Mahmoud Dicko à hauteur de 200 millions.

Tabital Pulaaku tient à préciser que :

- elle est et demeure une association apolitique et non-confessionnelle;
  - elle n'a jamais pris quelque position politique que ce soit et se garde et se gardera de le faire ;
  - elle regroupe des membres et des sympathisants se réclamant de partis et courants politiques différents aussi bien de la majorité que de l'opposition ;
  - ses ressources proviennent du produit de vente des cartes (1000f/la carte) et de contributions volontaires de certains membres ;
- Le bureau Tabital Pulaaku se réserve le droit de porter plainte contre l'auteur de cette allégation.

**Le président, Abou Sow**

Baba Dembélé est un exemple à suivre. Durant son mandat écoulé, il a su mettre l'intérêt général des agents de la police au-dessus de tout. Nous ne cesserons d'être reconnaissants envers lui. Nous lui souhaitons bonne chance et bon courage pour la suite du combat. Que Dieu veuille sur lui et sa famille ».

Dans un entretien qu'il nous a accordés, le Sergent-chef Bougouna Baba Dembélé a adressé ses vifs remerciements à ses camarades pour lui avoir renouvelé leur confiance. Et Bougouna de solliciter le soutien et l'accompagnement des uns et des autres afin d'offrir un meilleur cadre de vie aux agents de la police nationale du Mali. C'est ainsi qu'il a levé le voile sur les priorités de ce nouveau mandat.

« Durant ce mandat, nous allons travailler d'arrache-pied. Nous allons poursuivre le combat en lien avec l'amélioration des conditions de vie et de travail des policiers. Nous allons nous battre pour que le projet des 20 000 logements soit réalisé », a-t-il promis.

Rappelons que la cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de l'Adjudant de police Souleymane Sanogo de la Commission d'organisation, de l'huissier Diarra de l'Étude de Me Mahamadou Namakoro Diallo. S'y ajoutent des délégués venus de tous les coins du Mali.

**Adama Coulibaly**

## Manifestation du 05 juin 2020 : Tel un coup d'État manqué !



L'exaspération du peuple a failli conduire au scénario de 2012, une chose que le malien s'était juré de ne plus expérimenter. Mais l'appel du respecté Mahmoud Dicko a, peut-être, été mal interprété par quelques ambitieux, ceux-là qui ont exigé le départ d'un président élu démocratiquement. Merci au très respectable Dicko pour avoir initié un combat noble. La lutte continue!

Toutefois, habitués à la versatilité d'une opposition incohérente, souvent conduite par des oligarques en manque d'opportunités et désirant participer au partage du gâteau public, nous avons failli assister impuissants à un "Putsch" désastreux ! L'incapacité du régime en place pour gérer les affaires du pays et le sort de l'enlèvement s'est avérée. Mais entre deux maux, il nous faut choisir le moindre. La situation actuelle du pays ne se prête pas aux projets mal ficelés, incongrus et soutenus par quelques ambitieux aux intentions douteuses.

Notre indignation contre le système actuel (la corruption pandémique, la métastase du désordre, l'insécurité galopante, la dégringolade du système éducatif...) est si profonde que nous ne saurions l'exprimer. Et tout cela est dû à une mauvaise gouvernance qu'il faut combattre sans relâche. Mais encore une fois, par la voie de la démocratie et donc des urnes.

Il faut éviter un embrasement souhaité par une opposition de façade, désirant seulement se servir au passage.

Le départ de toutes les institutions n'est ni souhaitable ni faisable sans provoquer un chaos qui ne profitera qu'aux mêmes acteurs. Ils ont tout eu dans cette histoire de démocratie. Ils ont plumé le peuple et aujourd'hui, ils souhaitent la fin d'un régime qui les empêche de se goinfrer au banquet de l'État. Mais nous savons que "l'enfer est pavé de bonnes intentions". Nous resterons derrière notre Constitution, tant qu'elle n'aura pas été modifiée par le peuple souverain. Si IBK doit partir, nous préférons que ce soit, par la voie des urnes. Nous, peuple malien dans sa majorité, condamnons ce régime et ses mauvaises pratiques. Mais demeurons attachés à la loi Fondamentale acquise au prix du sang! L'heure est à la concertation et au sursaut intelligent initié par une nouvelle génération qui se méfie de vos querelles partisanses. Nous n'avons que trop souffert de votre glotonnerie, votre incapacité à sortir ce pays de la misère. Parce que vous n'avez pas su vous illustrer dans le patriotisme, vous ne saurez pas combler les attentes d'une génération éprise de justice, de mérite et de bonne gouvernance. Parce que vous êtes corrompus et imbus de vous même, vous ne pourrez comprendre le combat humble que nous devons mener tout en demeurant résilient.

**Dr Moussa Dougoué**

## Climat : Mai 2020, le plus chaud jamais enregistré



Mai 2020 a été le mois de mai le plus chaud jamais enregistré, selon un ensemble de données reconnues au niveau international", a signalé vendredi dans un communiqué l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) dont le siège se trouve à Genève. L'OMM avertit que cela aura un impact majeur sur la biodiversité et les écosystèmes – le thème de la Journée Mondiale de l'Environnement – ainsi que sur le développement socio-économique et le bien-être humain.

Cette année, la Journée Mondiale de l'Environnement souligne que c'est le temps de la nature et appelle à "faire repousser plus vert" et à reconstruire en mieux pour les hommes et la planète. "Les gouvernements vont investir dans la relance, et il est possible de s'attaquer au climat dans le cadre du programme de relance. Il est possible de commencer à infléchir la courbe au c. Taalasa a souligné à plusieurs reprises que le ralentissement industriel et économique provoqué par la COVID-19 ne saurait se substituer à une action climatique soutenue et coordonnée visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

En raison de la très longue durée de vie du CO2 dans l'atmosphère, l'impact d'une baisse des émissions ne devrait pas entraîner une réduction des concentrations de CO2 dans l'atmosphère.

## Yorosso : Les populations fréquentent moins les CSRF



Les populations fréquentent de moins en moins les Centres de Santé depuis l'apparition de la Covid-19 à Yorosso, selon des sources sanitaires. Les responsables des structures de santé affirment que les taux de consultations sont très bas par rapport à l'année dernière à la même période. Des habitants estiment qu'ils ont peur de contracter la maladie une fois à l'hôpital.



## Filière cotonnière : Le gouvernement accorde une subvention



Le gouvernement accordera une subvention à titre exceptionnel d'un montant de 35 milliards FCFA à la filière cotonnière pour la campagne 2020/2021.

L'annonce a été faite à la suite d'une réunion entre le Premier ministre, Boubou Cissé ; Moulaye Ahmed Boubacar, ministre de l'Agriculture, Baba Berthé, PDG de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) et les syndicats de producteurs de coton. Cet appui de l'exécutif se traduira par un bonus de 50 FCFA sur chaque kilogramme de coton vendu à la CMDT qui détient le monopole de l'égrenage.

Pendant ce temps, les autorités indiquent que le prix d'achat du coton sera maintenu à 200 FCFA/kg en 2020/2021 contre 275 FCFA/kg un an plus tôt. Par ailleurs, les producteurs devront acheter les intrants à leur prix courant cette saison alors qu'ils les acquéraient à prix réduit jusqu'ici.

Rassemblées par la Rédaction

## Coopérative des Jeunes Eleveurs du Mali Bakan Kanu : Le bureau de la Coopérative de Djélibougou validé



Le dimanche 07 Juin dernier, le Président de la COJEM Bakan Kanu, Mahamadou SYLLA, accompagné d'une forte délégation s'est rendu au Garbal de Djélibougou pour la mise en place du Bureau des Usagers Non Coopérateurs de la COJEM du Garbal.

La délégation de la Coopérative, outre le Président Mahamadou SYLLA, comprenait des représentants du bureau du Conseil d'Administration, des représentants des bureaux des garbal de Sans fil, Banconi, Lafiabougou et des partenaires éleveurs du Garbal de Djélibougou conduit par son Président, Bagnamè Coulibaly.

Par la validation du Bureau de Djélibougou, la COJEM boucle l'implantation de ses bureaux. Sur la Rive-gauche du District de Bamako. Les prochaines implantations de la coopérative des jeunes éleveurs concerneront la Rive-droite et les villes de l'intérieur comme Kayes, Koulikoro, Ségou et Sikasso.

MS

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

# FOFY<sup>®</sup> INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

## CUIVES

## MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie



OFFICE CENTRAL DE LUTTE  
CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

==000==

SECRETARIAT GENERAL

==000==

REPUBLIQUE DU MALI  
*Un Peuple-Un But-Une Foi*

==000==

## COMMUNIQUE

Le Président de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) informe l'opinion nationale et internationale que l'OCLEI a mis en service le **NUMERO VERT 80 00 22 22**. Ce numéro vert permet aux citoyens de disposer d'un mécanisme efficace et rapide de dénonciation de faits présumés d'enrichissement illicite.

Du 9 décembre 2019 au 31 mars 2020, l'OCLEI a reçu plus de **300 appels**. Les faits dénoncés sont en cours de traitement.

Après les investigations, le Conseil de l'OCLEI décidera de la transmission des cas susceptibles de constituer un enrichissement illicite aux juridictions compétentes. La justice décidera de la suite à réserver aux dossiers transmis par l'OCLEI.

Le Président de l'OCLEI remercie tous ceux qui ont déjà bien voulu apporter leur soutien à la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Bamako, le 23 avril 2020**



**Moumouni GUINDO**  
Chevalier de l'Ordre national

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI),

Bamako, Hamdallaye ACI 3000, Place CAN, rue 390, BP: E3977, Téléphone: (00 223) 20 29 12 29, N°vert: 80 00 222 22, Site web: www.oclei.ml

# Signature de convention à l'API : Pour la promotion de l'entreprenariat féminin

La cérémonie de signature de convention s'est déroulée, le jeudi 11 juin 2020, entre l'Agence pour la Promotion des Investissements, le Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle et l'ONU- Femmes, dans les locaux de l'Agence. Elle était présidée par le Directeur général de l'Agence, en présence des autres partenaires.

**P**ar cette signature, ils entendent booster le secteur de l'entreprenariat féminin dans notre pays. Ce projet est en deux composantes : la première concerne tout le Mali, avec l'Onu-Femmes, et la deuxième composante avec INCDIF est focalisée sur la région de Mopti. La seconde a une durée d'un an et le premier volet va durer deux ans, pour cette première. Aucun développement durable n'est possible sans une implication accrue des femmes.

Pour Moussa Ismail Touré, Directeur général de l'Agence pour la Promotion des Investissements au Mali, il s'agit essentiellement d'un programme lancé avec des partenaires techniques et financiers que sont l'ONU-Femmes et l'INCDIF. « **Ce programme vise à faciliter, favoriser l'entreprenariat féminin dans notre pays. Donc de la formalisation de leurs entreprises à son développement, à la prise en compte des aspects qualité ou de gestion. Nous avons signé ce partenariat, aujourd'hui, avec des structures de l'Etat qui ont des missions spécifiques comme le CEMAPI qui s'occupe d'enregistrer et de sécuriser les noms commerciaux des entreprises, une structure comme l'Agence pour la Promotion des Exportations qui s'occupe de développer l'exportation de notre pays, et aussi une structure comme l'AMANORM qui a la responsabilité de veiller sur la qualité de la production nationale. Ce sont des partenaires indispensables qui vont nous accompagner pour renforcer les capacités des entreprises féminines dans notre pays** », a-t-il dit.

Prenant la parole, Fatoumata Siragata Traoré, Directrice générale du Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle (CEMAPI), a remercié les différents participants pour leur engagement. « **Cette collaboration, déjà, nous la souhaitons fructueuse en ce sens qu'elle vise un objectif très noble qui est**



**celui d'accompagner les femmes entrepreneures du Mali pour répondre à leur besoin spécifique ou les difficultés qu'elles rencontrent dans le cadre de leurs activités économiques. L'API-Mali, en nous associant, nous structures publiques investies de ces missions d'accompagnement du secteur privé, nous souhaitons mutualiser nos efforts et nos moyens pour apporter des réponses adéquates aux problèmes spécifiques que rencontrent les femmes entrepreneures du Mali. Cette collaboration est essentielle, car nos structures sont complémentaires, et c'est en nous mettant ensemble que nous pourrions apporter les réponses nécessaires à ce combat qui est mené par les autorités ; ce combat de l'autonomisation des femmes, ce combat qui passera par la mise en place d'un certain nombre d'initiatives pour donner des opportunités aux femmes entrepreneures de pouvoir contribuer à l'essor économique national et à la création de valeur**

**ajoutée** », a-t-elle dit.

La femme malienne est de nature entrepreneure, que ce soit nos mamans dans les champs ou au jardin potager au village ou celles qui excellent dans le petit commerce dans les marchés des grandes villes, en passant par celles qui lancent des startups aujourd'hui dans le secteur des technologies. Selon les statistiques de la BAD, 24% des femmes créent leurs entreprises, le taux le plus élevé au monde. Malgré tout, les femmes sont les plus touchées par la pauvreté. En dépit de leur courage exceptionnel à entreprendre, les activités économiques ne profitent que peu aux femmes africaines. Georges Monbiot dira : « Si la richesse était le résultat inévitable du travail intense et de l'entreprenariat, toutes les femmes en Afrique seraient des millionnaires ». Pour dire combien les résultats ne sont pas à la hauteur des efforts des braves femmes.

■ Ibrahim Sanogo



## Covid-19 : Une vague de contamination dans le milieu étudiant

**Le gouvernement du Mali a annoncé dans un communiqué les nouveaux cas de coronavirus au Mali, ce mercredi 10 juin 2020. Parmi les 19 cas confirmés à Bamako, 17 sont des étudiants étrangers. La question qui taraude l'esprit des maliens est de savoir dans quelle condition ont-ils pu contracter ce virus ?**

**D**epuis le début de cette pandémie, les autorités maliennes ont adopté des mesures vigoureuses pour lutter contre le coronavirus. Ces mesures consistent notamment à éviter les rassemblements et à essayer de rester au maximum chez soi. Mais certains continuent de braver ces interdictions. Les nouveaux cas du coronavirus ont été majoritairement recensés chez des étudiants camerounais. Ces contaminations sont dues, selon des indiscretions, au fait que ces étudiants auraient organisés des manifestations sans tenir compte des mesures barrières. Il y a de cela quelques semaines, une fête s'est déroulée à Baco-Djicoroni ACI. C'était une crêpe party organisée par un étudiant en DES

(Diplôme d'Etudes Epécialisées) de l'IOTA (Institut d'Ophthalmologie Tropicale de l'Afrique). Pour la circonstance, il était entouré de ses amis, certains de l'IOTA et d'autres du Point G. Quelque temps après le 6 juin 2020, c'est lors d'une fête d'anniversaire que 17 étudiants en médecine ont contracté la maladie à coronavirus. Ces étudiants, pour la plupart d'origine camerounaise, ont fait preuve de légèreté face à cette épidémie qui ébranle le monde entier et, par ricochet, fait des victimes. Ils sont, dans leur ultra majorité, des jeunes. Et la tranche d'âge varie entre 23 et 27 ans. Quelques jours après, les premiers symptômes ont commencé à faire leur apparition chez la première personne touchée, c'est à dire la pé-

riode d'incubation. Inquiets pour leur état de santé, ils ont eu le réflexe d'aller faire le test. Et la suite est connue de tous, il s'agit de la montée exponentielle du taux de contamination chez les étudiants étrangers.

Face cette situation, des leçons doivent être tirées, surtout qu'ils sont tous des étudiants en médecine. Sinon comment des personnes appartenant au corps médical et en contact constant avec les patients peuvent-elles être porteuses de Covid-19 ? Comment ont-elles bravé toutes les mesures édictées pour se contaminer ? La population peut-elle se prêter au respect des gestes barrières quand le personnel soignant continue de prendre cette maladie à la légère ?

Autant d'interrogations qui demeurent encore sans réponse. Cette nouvelle ne cesse de discréditer le corps médical et de faire du buzz. Ces étudiants sont, depuis lors, restés très silencieux sur ce drame survenu dans leur communauté. Bien que le covid-19 soit passé de la pandémie à l'endémie, il n'en reste pas moins important de respecter les mesures pour éviter une propagation massive du virus. Il faut une réelle prise de conscience pour endiguer cette pandémie qui écume tous les pays du monde.

■ Ibrahim Sanogo



## Forces étrangères au Mali : Après deux années en mode “SDF”, la Force du G5 Sahel a désormais un nouveau QG à Bamako



**D**epuis le mercredi 3 juin 2020, la Force conjointe du G5 Sahel a un nouveau Centre de Commandement qui est installé à Sénou, dans la banlieue de Bamako, la capitale malienne.

Construit par la Minusma sur financement de l'Union Européenne, il remplace l'ancien Quartier Général de Sévaré, dans le centre du Mali, qui a été détruit par un attentat terroriste le 29 juin 2018. « **Une étape importante de l'histoire de la force conjointe** ».

C'est ainsi que le Commandant de la Force conjointe du G5 Sahel (FC G5 Sahel), le Général nigérien Oumarou Namata Gazama, a qualifié l'inauguration du nouveau QG de la coalition militaire des cinq pays membres de l'organisation sahélienne (Niger, Mali, Tchad, Burkina et Mauritanie).

Après deux années « sans domicile fixe » (SDF), la FC G5 Sahel a ainsi un nouveau siège dont la construction a été assurée par la Minusma, sur un financement de l'Union Européenne (UE). Le nouveau Centre de Commandement, situé dans le quartier de

Sénou, non loin du siège de la Minusma, remplace celui de Sévaré, dans le centre du Mali, qui a été détruit lors d'une attaque terroriste le 29 juin 2018. Depuis, la FC G5 Sahel était en errance.

L'année dernière, le gouvernement malien avait mis à la disposition de la force sahélienne un site situé dans un quartier populaire de Bamako, la capitale malienne, mais les manifestations de la population qui voyait d'un mauvais œil cette installation, ont empêché la FC G5 Sahel d'y établir son quartier général.

Pour le Général Namata Gazama, l'inauguration de ce siège est un nouvel espoir dans la lutte contre le terrorisme en ce sens qu'il permettra à la Force conjointe de disposer « **des capacités de soutien propres de manière à pouvoir un jour, dans la sérénité, planifier et conduire en toute autonomie ses opérations** ». Malgré la volonté des chefs d'État du G5 Sahel, la Force conjointe peine en effet à remplir sa mission, en dépit de quelques missions menées conjointement

avec la force française Barkhane, notamment dans la zone des trois frontières (Niger, Mali, Burkina) où les groupes terroristes multiplient les attaques.

Composée de 7 bataillons issus des armées nationales des 5 pays membres, la FC G5 Sahel n'a jusque-là pas atteint sa vitesse de croisière en raison d'un manque de moyens financier et matériel. En dépit des promesses et du soutien de certains pays comme la France, elle n'a pas pu obtenir un mandat sous chapitre 7 de l'ONU suite à la réticence des USA qui sont soutenus par d'autres pays comme la Grande Bretagne.

Le déplacement du siège de la force conjointe un peu loin des zones d'opérations témoignent d'ailleurs de la faiblesse de ses capacités opérationnelles, même si depuis le Sommet de Pau, en janvier dernier, elle semble avoir pris une nouvelle envergure.

■ A. Diallo



# Crimes politico-rituels : Encore une décapitation à Fana

La Capitale de la Commune du Guègnéka s'est encore réveillée avec, sur les bras, un corps séparé de sa tête.

La série de crimes de sang odieux qui empêche les habitants de Fana, 120 km au nord-est de Bamako, de respirer a commencé 3 à 4 mois avant les élections présidentielles de 2018. C'est la huitième tête coupée par des inconnus depuis cette période. La dernière édition macabre datait du 5 janvier 2020 : cinq mois ! C'était le gardien de l'antenne Malitel (premier opérateur téléphonique GSM du Mali) qui avait été retrouvé égorgé le matin.

Cette installation se situe dans la périphérie sud-ouest de la ville. Un endroit un peu isolé et sans électrification. Et c'est dans les mêmes parages que le corps sans vie de Bakary SANGARÉ a été retrouvé hier matin, 10 juin. Âgé de la quarantaine, plutôt grand (les 1, 88 m), l'homme vivait seul dans sa maison et avec une seule famille voisine. On le dit bûcheron ambulancier, ancien militaire et pas très bien côté santé mentale. Un être inoffensif connu dans les décors de la ville.

Bakary SANGARÉ avait, paraît-il, horreur de dormir dans la pièce unique de sa maison non clôturée des trois côtés. La nuit de son assassinat, il dormait sur une natte dans sa cour lorsqu'il fut assailli par ses assassins. La victime essaya de se défendre contre ses agresseurs mais ils le frappèrent à la tête avec un objet pour l'assommer selon un témoin oculaire du constat des policiers. Il avait son matériel de thé et son vélo à ses côtés.

## Un autre crime qui restera non élucidé

Ils n'eurent alors aucune peine pour le décapiter et commettre leur forfait. À savoir, verser et emporter le précieux liquide rouge, dont les traces ont été trouvées sur place. Le tout sans laisser aucune trace de leur forfait ; comme d'habitude. Ainsi, les policiers n'ont pas d'indices matériels pour débiter leurs enquêtes. Mais, est-ce qu'il existe même la volonté de découvrir ceux qui endeuillent la ville réguliè-

rement, maintiennent les habitants dans la terreur et nuisent gravement à la réputation de la Commune ? Les Fanois n'en sont pas sûrs. Et le contraire est vrai. Les populations ont en effet déjà exprimé publiquement à la face des gouvernants locaux leur colère et leur indignation. Elles les ont ouvertement accusés d'être les complices des coupeurs de têtes, leurs protecteurs (c'est-à-dire si la confiance règne). La Gendarmerie de Fana a été incendiée pour les mêmes griefs.

Comment peut-on décapiter 8 personnes dans la même ville 2 à 3 années durant sans que les criminels ne soient démasqués ? Telle est la question. Un notable du quartier où eut lieu ce dernier crime nous a confié que la veille, vers les coups de 2 heures du matin, une voiture noire avait été aperçue qui rôdait dans les parages. Elle tournait autour des lieux. « Si tu alertes les gendarmes, ils te diront que tu n'as aucune preuve », se plaint-il.

## Et les suspects emprisonnés dans tout ça ?

Par ailleurs, des arrestations ont eu lieu dans le temps. Et les suspects furent emprisonnés à Fana sans enquête ni jugement. Ils finirent par être transférés à Dioïla, le chef-lieu du Cercle (ou de Région ? On ne sait plus !). Pendant ces temps, les décapitations continuaient.

Les populations soupçonnaient alors les autorités de libérer les suspects le temps de commettre d'autres crimes. Fin mai dernier lors d'un séjour sur place, un réparateur de radios et télévision nous affirma : « Depuis que les K... ont été transférés à Dioïla, les décapitations ont cessé. On n'est tranquille ».

Tel n'est plus le cas et la peur est revenue. Certains pensent que ce sont toujours les prisonniers qui tuent. Sollicité par téléphone, Moussa SANGARÉ, Conseiller du Chef de village de Fana pour le Badialan exprime son étonnement : « C'est toujours à Fana qu'on fait



ça. Ils dépassent bien d'autres localités pour venir couper les têtes ici. C'est le même réseau ».

## Des crimes politico-rituels ?

La particulière série noire sans pareille dans les annales risque de continuer donc. Une série macabre qui est différente des précédentes.

En effet, les premiers coupeurs de tête de Fana étaient des tueurs à gage : ils coupaient les têtes pour aller les vendre à des pays voisins où les têtes servaient lors d'événements d'ordre rituel. À ces époques, on coupait les têtes pour des raisons purement mercantiles. Pour gagner de l'argent et s'enrichir vite.

Par contre, ce qui se passe depuis avril 2018 est différent : on y laisse la tête et le corps sur place pour emporter le sang. Mais, pourquoi emporter juste ce liquide ?

L'artiste musicien Salif KEITA a donné une réponse à cette question lors de l'assassinat de la petite albino Ramata. Pour lui, c'était pour aller faire du maraboutage pour l'élection présidentielle. L'artiste avait donné publiquement les noms des personnes qu'il accusait d'avoir commis l'odieux crime au profit de leur chef. IBK s'est depuis débarrassé de ces deux hommes (un est au garage et l'autre en prison). À noter que l'artiste n'a jamais été inquiété, à ce jour, d'avoir accusé le clan IBK de l'odieuse décapitation de la petite albino. Les secrets de cette série sont décidément impénétrables.

■ Amadou TALL



## Démission d'IBK-Alliance avec les religieux, état de la nation, négociations avec le gouvernement, enlèvement de Soumaïla Cissé : **Choguel dit tout !**

**P**résident du MPR (Mouvement Patriotique pour le Renouveau), ancien ministre, Choguel Kokala Maïga, en absence de Soumaïla Cissé, assure aujourd'hui la présidence du FSD (Front pour la Sauvegarde de la Démocratie). A ce titre, il est l'un des initiateurs du M5-RFP (Mouvement du 5 juin du Rassemblement des Forces Patriotiques). Un Front qui exige la démission du Président Ibrahim Boubacar Keïta. Dans un entretien exclusif qu'il nous a accordé, Choguel revient sur la manifestation du 5 juin, la principale exigence du Mouvement du 5 juin qui est la démission du Président IBK, les négociations en cours et/ou programmées pour ob-

tenir l'aboutissement de cette revendication, les négociations avec le pouvoir et les partenaires du Mali. Aussi, il évoque également l'enlèvement de Soumaïla Cissé. Interview !

**L'Aube : Le FSD, CMAS et EMK avec d'autres partis et organisations de la société civile ont demandé la démission d'IBK lors d'une manifestation le 5 juin dernier. Qu'est-ce qui motive cette exigence ?**

**Choguel Maïga :** Ce qui motive cette exigence a été largement déclinée dans le communiqué de presse diffusé le 30 mai 2020 par

la troïka (FSD, CMAS et EMK). Dans ce document, nous avons répertorié l'ensemble des points qui font qu'aujourd'hui le peuple malien est arrivé à la conclusion que le régime qui gouverne le Mali ne peut pas donner de l'espoir aux Maliens. Le régime n'a plus la capacité de résoudre les problèmes des Maliens.

Rappelez-vous qu'en 2013, lorsque Ibrahim Boubacar Keïta arrivait au pouvoir, l'espoir suscité aux Maliens, dans toutes leurs composantes, était la résolution de la crise du Nord. Mais qu'est-ce que nous avons eu à la fin ? Plusieurs années après, la crise n'est plus au Nord, le Centre se trouve dans une situation de guerre civile. Le Nord est complètement délaissé par l'Etat, la crise sévit des toutes les régions du Mali. A la date d'aujourd'hui, à part le District de Bamako, aucune région n'échappe à l'insécurité. Lorsqu'un gouvernement ne peut pas assurer la sécurité de ses citoyens, lorsqu'il ne peut pas assurer l'école aux citoyens, ce gouvernement a un problème de légitimité. Voilà les raisons pour lesquelles nous avons estimé qu'après plus de 7 ans d'exercice du pouvoir, après plusieurs espoirs déçus, le peuple est arrivé à la conclusion que notre pays (qui devient de plus en plus la risée du monde entier) ne peut plus continuer dans cette situation. Ce sont les raisons principales qui nous ont conduit à la recherche d'une Union sacrée de l'ensemble des forces patriotiques pour obtenir une rupture avec le système actuel.

Lorsqu'un régime échoue dans sa façon de gouverner, il doit être sanctionné. Qu'est-ce que nous avons remarqué ces dernières années ? Des élections sont de plus en plus frauduleuses et le résultat n'exprime pas la volonté populaire. Mais le plus grave c'est qu'on se retrouve avec une Cour constitutionnelle qui, sortant de ses prérogatives, décide d'organiser un troisième tour en se mettant à la place du peuple pour accorder des suffrages à des candidats ou en enlever à d'autres. Dans aucun pays du monde cela ne rentre dans les missions d'une Cour constitutionnelle. Donc, ce troisième tour organisé par la Cour constitutionnelle a convaincu tout le monde qu'il n'est plus possible avec le système actuel d'accéder aux responsabilités par des élections démocratiques.

Et enfin, nous avons constaté lorsque les populations sont sorties pour manifester contre cette pratique, contre cet abus de pouvoir de



la Cour constitutionnelle, le gouvernement a envoyé les forces spéciales antiterroristes pour tirer, pour mater les manifestations pacifiques à Sikasso. Je pense qu'après ça, les Maliens ont perdu toute illusion, tout espoir de compromis démocratique et pacifique avec le régime actuel. Voilà le fondement sur lequel repose la contestation actuelle au nom de l'ensemble des Maliens.

La démission du chef de l'État devrait, selon vous, être effective le 05 juin 2020 à 18 heures. Une semaine après IBK est toujours à son poste. Qu'envisager dans les jours à venir ? Tout le monde sait que le Président Ibrahim Boubacar Keïta doit être en train d'évaluer la question. Notre espoir est qu'il parle désormais, après le rassemblement du 5 juin 2020. Je pense que le Président Keïta tirera les conséquences. C'est ce que nous avons dit qu'à l'expiration de cette date s'il n'y a pas de réaction, le peuple tirera les conséquences. Et l'une des conséquences, c'est qu'il y a eu une adhésion massive à notre mouvement qui a changé complètement de nature. D'une contestation, une remise en cause par trois organisations, c'est l'ensemble des forces politiques, sociales, des forces patriotiques qui sont en train de se donner la main. Un large front est en train de se constituer pour amener le chef de l'Etat à tirer les conséquences qui s'imposent.

### **Etes-vous en phase avec les Maliens pour faire aboutir vos revendications ?**

Nous sommes des responsables politiques, des responsables d'organisation, de la société civile qui ont vocation à encadrer la société, à sensibiliser, à mobiliser, à conscientiser la population. Lorsque nous avons constaté la dérive que je viens d'énumérer, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il nous faut un Sursaut National et Patriotique.

Et lorsque nous nous sommes retrouvés, nous sommes convaincus que ce que nous demandons n'est pas trop. Le rassemblement du 5 juin a montré très clairement que cette exigence correspond exactement à ce que les Maliens attendent, la suite c'est le peuple malien qui va décider. Nous avons initié une action, nous sommes convaincus qu'elle est bonne pour le salut du Mali. Si le peuple ne nous suit pas nous en tirerons les conséquences et si le peuple nous suit massive-

ment, je crois que les indications ont été données au rassemblement du 5 juin dernier, je souhaite vivement que le pouvoir en place en tire les leçons.

### **Selon certaines informations, d'autres partis politiques et organisations de la société civile sont sur le point de vous rejoindre? Si Oui ? Lesquelles ?**

Beaucoup d'organisations nous ont déjà rejoint, pas qu'elles sont en train. Le lundi 8 juin 2020 déjà, beaucoup de partis politiques et d'associations sont venus, juste avant le point de presse, exprimer leur adhésion à endosser les revendications du rassemblement patriotique du 5 juin 2020. Ensuite, comme je l'ai dit plus haut, nous avons saisi d'autres forces politiques, tous les syndicats en République du Mali, toutes les organisations faitières, tous les partis et les associations à caractère politique, toutes les personnalités qui comptent au Mali et qui, pour diverses raisons, ne s'expriment pas ces dernières années. Nous avons décidé d'aller vers toutes ces forces qui s'organisent depuis des années, et qui contestent ce régime là. Et le chronogramme consiste à faire ce travail de ratissage et de rassemblement. Ce travail doit se faire d'ici le jeudi 11 juin pour une assemblée générale (hier) afin d'élargir la base sociale, politique, sociologique de la contestation. A partir de cette assemblée générale, l'ensemble de ces organisations vont désormais endossées la déclaration du 30 mai 2020 et le communiqué final du 5 juin. Une fois que l'ensemble de ces forces élargies aura approuvé ces deux documents cadres, nous allons fixer ensemble la date de la prochaine grande manifestation.

### **Du côté du pouvoir, certains vous accusent de vouloir déstabiliser le régime, voire même un coup d'État. Qu'avez-vous à répondre ?**

Du côté du pouvoir je crois qu'ils sont dans leur rôle. Ce discours, on l'a entendu plusieurs fois. Vous vous souviendrez qu'après les élections de 2018, lorsque l'opposition a considéré qu'elles ont été frauduleuses, certains ténors du pouvoir ont cru que c'était pour déstabiliser les institutions. De 1991 à maintenant, ça fait deux fois au moins que les hommes politiques (venus au pouvoir) l'ont été à la suite de

putsch. Donc, lorsqu'ils viennent donner des leçons, je pense que certains sont mal placés pour le faire. En tout état de cause, le mouvement en cours est un mouvement populaire qui résulte de l'échec, plusieurs fois constaté, du régime en place qui n'arrive pas à honorer ses engagements, dont le premier est de ramener la paix et la sécurité des personnes et des biens.

Notre pays est pris en otage par un pouvoir oligarchique et ploutocratique. La seule voie que les Maliens ont, c'est de se mettre ensemble pour contrer le régime de façon pacifique. Et le caractère pacifique de ce mouvement a été annoncé dès le début. C'est ce que j'ai à dire à ceux qui jouent avec les mots en qualifiant le mouvement patriotique de vouloir déstabiliser le régime, qui de toute façon, n'est que l'ombre de lui-même. Il est déstabilisé par lui-même, par son incompétence notoire, avérée, constatée et reconnue par tout le monde.

### **Le gouvernement vous invite au dialogue, êtes-vous prêts à négocier ?**

Nous avons bien sûr vu un communiqué. Il a été bien analysé au niveau de notre regroupement. Je pense que c'est un communiqué d'apaisement, dont je salue l'esprit. Mais qu'est-ce qu'il y a à négocier en vérité ? Les exigences des forces patriotiques ont été clairement exprimées, il suffit de les prendre en compte. A la date d'aujourd'hui il ne m'est pas revenue qu'il y a tentative de discussion quelque part.

### **Êtes-vous prêt également à renoncer à votre principale revendication (la démission d'IBK) et dans quelles conditions ?**

La revendication populaire du 5 juin ne peut pas être remise en cause. En tout cas je n'ai pas mandat de le remettre en cause. C'est très clair dans l'esprit des uns et des autres, que ça va être un énorme gâchis, un énorme désespoir pour le peuple malien si, après avoir lancé un tel mot d'ordre au bout de trois jours, nous renoncions à cette revendication alors que nous n'avons rien entendu du côté du pouvoir. Et donc, s'il y a une discussion à faire, le M5-RFP, me semble-t-il, est prêt à discuter de la mise en œuvre de sa revendication principale... Mais nous n'avons aucune réaction à

notre revendication. Or, le pouvoir doit écouter le peuple. S'il a vu la masse qui y était, il n'a pas encore compris le message des Maliens.

## **Avez-vous eu des contacts avec certains partenaires du Mali, notamment la MINUSMA ?**

Nous (CMAS-FSD-EMK) avons été invités à une audience que l'imam Dicko a bien voulu accorder à des personnalités représentant la communauté internationale en République du Mali, la Minusma et la Cedeao. Ces personnalités (tous des africains de qualité) qui ont vécu au Mali, ont compris ce qui passe actuellement. Elles sont dans leur rôle, elles cherchent l'apaisement, la compréhension mutuelle entre les fils du Mali. Ces personnalités cherchent à stabiliser la situation, à renforcer les bases de la paix. Notre regroupement a assisté à cette audience, nous avons donné des explications, développé les arguments qui sont consignés dans la déclaration du 30 mai et dans le communiqué final du 5 juin.

## **Quels sont les enseignements que vous tirez de la manifestation du 5 juin ?**

Ces enseignements sont que le peuple a adhéré totalement sans réserve, massivement, de façon déterminée au mot d'ordre de la troïka. C'est la grande leçon qu'on a tiré et nous sommes sortis totalement satisfait de cette manifestation qui a doublé l'élan patriotique, de solidarité des Maliens. C'est pourquoi depuis cette manifestation nous constatons une adhésion des partis politiques, des associations, des organisations professionnelles, de la société civile. Ça été constaté le lundi 8 juin 2020, et le jeudi 11 juin (hier), nous constaterons avec bonheur l'adhésion d'autres forces politique, d'autres forces sociales, d'autres personnalités pour amplifier le mouvement, afin qu'on aboutisse à l'objectif recherché dans la paix et dans l'intérêt supérieur du Mali.

## **On vous accuse (vous politiques) de composer avec des religieux et faire même leur jeu. Qu'en est-il ?**

Ceux qui accusent notre regroupement (FSD-EMK) de composer avec les religieux ou de

faire leur jeu se trompent d'époque, d'interlocuteur, de pays et d'analyse. La vérité est que ceux qui nous accusent aujourd'hui de composer avec les religieux, ont été les premiers à le faire. Qui est le responsable politique au Mali à demander le concours des religieux ? C'est l'actuel Président de la République dès 2002. Qui ne l'a pas entendu en 2013 dire que les religieux n'accepteront pas qu'on lui vole sa victoire ? Qui ne l'a pas vu se prosterner devant les chefs religieux ? Qui n'a pas vu dans les mosquées des prêcheurs qui demandent de le soutenir ? Pourquoi en ce moment on n'a pas parlé de composer avec les religieux ?

Je pense qu'il faut faire confiance au génie malien. Les uns et les autres se trompent d'époque, d'analyse, d'interlocuteur. Nous sommes suffisamment enseignés par l'histoire de notre pays. Les chefs religieux avec lesquels nous sommes aujourd'hui, notamment le grand chérif de Niour est descendant d'une famille qui a résisté pendant 70 ans à l'occupation coloniale. C'est l'une des rares familles qui n'ont jamais courbé l'échine face à l'oppression. Et c'est pour cela qu'elle est d'autant plus indignée, se sent responsable de l'accession au pouvoir du régime actuel, qui a déçu tous les espoirs. L'imam Dicko n'est pas à présenter aux Maliens, c'est l'un des hommes les plus instruits, les plus cultivés en République du Mali. Il connaît l'histoire du Mali, il connaît ce qui est possible dans ce pays ou ce qui n'est pas possible... Donc vouloir nous impressionner, nous intimider, créer des complexes chez nous est une perte de temps. Nous faisons face au péril de déstabilisation et même de disparition de notre pays. C'est pour cela que nous parlons des patriotes. Les patriotes ne sont pas forcément de même obédience politique, religieuse, et/ou philosophique. Ce qui nous unit, c'est de sauver le Mali ! Et dans cette union sacrée, toutes les forces politiques, sociales, sensibilisées et de cultes seront les bienvenues.

## **Voilà plus de 2 mois que le Président de votre regroupement (FSD) et chef de file de l'opposition, Soumaïla Cissé, a été enlevé... Qui détient réellement Soumaïla ? Quelles sont leurs revendications ?**

Concernant la situation de notre Président Soumaïla Cissé qui a été enlevé, le 27 mars

2020, vous avez suivi les activités du FSD, de l'URD, des parents de Soumaïla, particulièrement de son épouse, la brave Mme Cissé Aïssata Traoré. Nous l'avons vu tenir dans cette épreuve à Niafunké, conditionner les gens, les encourager, à la date d'aujourd'hui elle continue de demander la bénédiction de tous. Elle continue à avoir le soutien de nous tous, de tous les Maliens. Notre Président sera libéré un jour, j'en suis convaincu. Il aura un destin national tel qu'une bonne partie des Maliens ont voulu le lui confier. Mais en attendant, nous nous battons pour sa libération. C'est pour cela que dans toutes les revendications des forces patriotiques (M5-RFP), la libération de Soumaïla Cissé fait partie des revendications au nom de l'ensemble du peuple malien. De la même façon que nous exigeons la fin de la corruption, nous exigeons la paix sur notre territoire, la sécurité, la santé... Mais pour l'instant, nous ne savons pas qui sont les ravisseurs, ni les revendications qui sont posées. Je suis persuadé, je suis profondément convaincu que Soumaïla Cissé sera rendu à sa famille, à son parti, au FSD et au peuple malien.

## **Avez-vous un appel à lancer à ses ravis-seurs ?**

Ils doivent savoir ceci : Soumaïla Cissé est rentré dans l'histoire du Mali. Pendant plus de trois élections (2002, 2013 et 2018), il a toujours été le challenger de celui qui a été Président de la République, quelque soit la nature des élections. Ça veut dire que c'est une personnalité en laquelle une bonne partie des Maliens se reconnaissent, qui cristallise l'espoir d'une bonne partie des Maliens. Donc, qu'ils comprennent que maintenir Soumaïla Cissé en otage ne règlera rien. Ceux qui l'ont enlevé, qu'ils aient le courage de s'identifier, s'ils ont des conditions qu'ils les posent clairement. Pour libérer Soumaïla Cissé, le peuple malien n'hésitera pas, je pense, sur aucun moyen.

Soumaïla rendu aux maliens, Soumaïla présent dans les débats politiques permet d'ouvrir de nouvelles perspectives. Nous lançons un vibrant appel (au nom du FSD et du M5-RFP) de rendre Soumaïla Cissé aux Maliens.

■ **Propos recueillis par C H Sylla**



# Communiqué menaçant de la Cour Constitutionnelle sur le rassemblement du 5 juin dernier : La preuve que Manassa Danioko ne maîtrise pas la Constitution du Mali



**L**e communiqué comminatoire (menaçant) de la Cour Constitutionnelle sur le rassemblement du 5 juin 2020, prouve à suffisance que les 9 sages de la Cour ignorent leurs missions et ne maîtrisent pas du tout la Constitution du Mali.

Les manifestations des associations et des partis politiques relèvent de la compétence du gouvernement et non de la Cour constitutionnelle. L'article 85 de la Constitution du Mali stipule: « **La Cour constitutionnelle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics** ». Et l'article 86 précise que « **la Cour constitutionnelle statue obligatoirement sur (...) les conflits d'attribution entre les institutions de l'État** ».

La régulation de l'activité des pouvoirs publics

par la Cour constitutionnelle peut se faire soit par une médiation entre les différents pouvoirs, par une collaboration ou par des compétences propres de la Cour. Elle peut intervenir pour trancher des questions de compétences entre les pouvoirs exécutif et législatif, en qualité de juridiction ou à titre consultatif.

Les associations et les partis politiques ne font pas partie des institutions de la République et si un conflit les oppose à l'État, cela ne relève pas de la compétence de la Cour constitutionnelle mais plutôt de celle du gouvernement, c'est-à-dire du ministère chargé de la Sécurité.

Y a-t-il un constitutionnaliste parmi les membres de la Cour Constitutionnelle ? Ce dernier a-t-il guidé ses collègues ? Sur ces points,

rien n'est encore sûr.

Manassa Danioko dans ses œuvres de déni de la Constitution et de la loi organique sur la Cour

Pour le constitutionnaliste, Dr Brahim Fomba, « **la Cour Constitutionnelle a eu la prétention de s'ériger en gendarme de la Constitution à travers une auto attribution de facto de compétences sans fondement autre que son obsession à soumettre cette même Constitution aux dérives autoritaristes et antidémocratiques d'un régime honni par le peuple qui a rompu avec les valeurs fondamentales de la République. Absolument rien dans les textes qui l'organisent et la dotent de compétences- Constitution et loi organique- n'autorisent la Présidente Manassa et sa**

**Cour à s'agiter, comme des marionnettes téléguidées, à la solde du pouvoir politique ».**

Le Dr Fomba estime que toutes leurs sorties intempestives et inappropriées sont littéralement dédiées à défendre IBK et son clan. « **Lorsque l'institution fraîchement accusée de "blanchiment de fraude électorale" se déguise en donneuse de leçon de morale républicaine doublée d'incitatrice à la répression policière, c'est un peu comme l'hôpital qui se fout de la charité** », martèle-t-il. Avant d'ajouter : « **Au contraire, c'est au préalable la Cour constitutionnelle elle-même qui s'est spécialisée dans le déni de la Constitution du Mali et des lois de la République, qui mériterait une belle correction pour la sortir de son errance extra constitutionnelle** ».

Il poursuit : « **Ce communiqué du 1er juin 2020? Du grand n'importe quoi comme d'habitude! En soi, il s'assimile à un acte de mépris royal de la Constitution par Manassa qui revendique là, sans le moindre fondement juridique, un pouvoir de gendarme auto proclamé de facto** ».

À en croire le Dr Fomba, la Présidente de la Cour prétend ainsi agir pour "l'intérêt du peuple malien" qui pourtant, la perçoit-elle, sur ses grands chevaux, déterminée à jamais, comme toujours, à défendre plutôt les intérêts de clan de son bienfaiteur IBK.

Et le Dr Fomba de résumer : « **Mais le pire, ne l'oublions pas, c'est qu'elle a toujours revendiqué et assumé cette dérive institutionnelle anticonstitutionnelle, dans l'impunité la plus absolue. Elle se fiche éperdument des textes relatifs à la Cour constitutionnelle ainsi que des pratiques en la matière chez les juridictions constitutionnelles similaires.**

**Mais au fait, ce Communiqué mérite-t-il vraiment qu'on s'y attarde, étant donné les vrais défis de l'heure, beaucoup sérieux que ces agitations stériles? ».** Avant de conclure : « **Prenons-le pour le baroud d'honneur d'une institution discréditée, peu digne de la République, de l'État de droit et de la démocratie. La Cour constitutionnelle du Mali reste une grosse tache noire sur le fronton de la démocratie malienne. Il faudra à l'expérience démocratique malienne, beaucoup d'eau de**

**javelle pour se débarrasser de cette impureté ».**

## Arrêtez d'humilier le Mali !

Pour Me Mountaga Tall « **La Cour n'est pas la gardienne de la Constitution. Cette mission est dévolue au Président de la République par l'article 29 de notre Loi Fondamentale. Elle doit juste donner des Avis sur demande des autorités et rendre des décisions. Le reste n'est pas de sa compétence** ». Il explique : « **La même Constitution en son article 5 reconnaît et garantit la liberté d'association, de réunion, de cortège et de manifestation. Le rassemblement du 05 juin 2020 est donc l'exercice d'un droit constitutionnel** ». Avant de questionner : « **Enfin depuis quand un organe juridictionnel intervient avant la commission des faits qui relèverait de sa compétence ?** »

Et Me Tall de conclure : « **Trop c'est trop. Arrêtez d'humilier le Mali ! Et de vous humilier comme ce fut le cas avec le camouflet qui vous a été infligé aujourd'hui par le Gouvernorat du District qui s'est montré plus respectueux des droits des citoyens** ».

## Mélange des pédales

Décidemment, la présidente de Cour constitutionnelle du Mali fait une confusion des rôles.

Lorsqu'on ne connaît pas, on se tait, et seul le silence est grand. La présidente de la Cour Constitutionnelle du Mali ne connaît pas ses missions régaliennes et elle est très limitée en matière constitutionnelle.

La Cour constitutionnelle n'est pas la gardienne de la Constitution mais plutôt un organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics. C'est le président de la République qui « est le gardien de la Constitution. Il veille au fonctionnement régulier des pouvoirs publics ». Et Manassa en sa qualité de présidente de l'institution doit connaître les missions de la Cour Constitutionnelle qui tournent autour de trois axes essentiels : le contrôle de constitutionnalité des lois et de la régularité des élections ; la protection des libertés et droits fondamentaux ; et la régulation du fonction-

nement et de l'activité des pouvoirs publics. Cependant, cette régulation se fait soit par une médiation entre les différents pouvoirs, par une collaboration, ou par des compétences propres de la Cour.

En clair, la Cour Constitutionnelle intervient pour trancher des questions de compétences entre l'exécutif et le législatif en qualité de juridiction ou à titre consultatif. Mais elle n'a aucune compétence d'intervenir lorsqu'un différend oppose les associations et les partis politiques à l'État. Cela fait partie des prérogatives régaliennes du gouvernement.

Une certitude : la gestion patrimoniale de l'État au Mali comme système de gouvernance, a poussé la présidente de la Cour Constitutionnelle à mélanger les pédales. Du coup, cette gestion patrimoniale de l'État au Mali a créé des frustrations au sein des populations et la Cour Constitutionnelle, qui est chargée des élections politiques, est inféodée au pouvoir et confisque la démocratie.

Au Mali, le système de gouvernance conçoit presque l'État comme une entreprise privée et un instrument de lutte pour le contrôle du patrimoine national considéré comme une source d'enrichissement et de privilèges. Cette gestion clanique, affairiste et ethnico-familiale de l'État, une appropriation ou monopolisation exclusive des biens publics par une oligarchie, ou tout simplement la privatisation de l'État, a créé des frustrations au sein de la population. Forcément, des citoyens se sentent lésés dans la redistribution de la richesse, des postes ou des fonctions au sein de l'État.

Par ailleurs, la plupart des intellectuels maliens n'ont pas la notion du bien public et de l'intérêt général. Et ils ont été déstabilisés par "l'irruption de l'argent". Le Mali a besoin aujourd'hui d'une élite représentative de la population respectueuse des valeurs sociétales et de la morale publique. Face à ces situations de plus en plus inquiétantes, il urge que pour l'honneur, la crédibilité et la dignité des Maliens au niveau national et international, la présidente de la Cour Constitutionnelle, Manassa Danioko, doit absolument démissionner, pour qu'on sache que le Mali regorge d'éminents juristes, qui feront notre fierté. Elle ne maîtrise pas la Constitution et elle est limitée en Droit constitutionnel.

■ Jean Pierre James



## Vers des solutions de bricolage ?

**P**our toute réponse à une revendication de nature éminemment politique, relevant de la souveraineté même du peuple malien, des esprits tordus pour lesquels les standards de la démocratie sont un luxe superflu pour nous autres Africains, proposent la dissolution de l'Assemblée et de la Cour constitutionnelle et l'organisation d'élections dites transparentes dont ils entendent soi-disant se porter garants ! Dissoudre l'Assemblée nationale pourquoi pas ? Le Président en a la prérogative constitutionnelle. Mais dissoudre la Cour constitutionnelle ? Ce n'est pas une prérogative présidentielle. Ce n'est pas non plus une option à envisager même sous la forme camouflée d'une démission volontaire de l'ensemble des membres dont le précédent serait assez fâcheux pour l'avenir. Un Président qui casse impunément l'institution judiciaire de la Cour ! Cela voudrait dire que demain, le Président pourrait désormais, si nécessaire, se débarrasser de la Cour constitutionnelle. Le précédent de la prorogation inconstitutionnelle de mandats créé en 2012 reste encore vivace. C'est ce triste précédent

qui a requinqué Manassa Danioko et consorts dans leur imposture juridique d'octroi de mandat supplémentaire aux députés.

L'autre stupidité de l'offre de dissolution de l'Assemblée et de la Cour qu'on voudrait doublement troquer contre des législatives dites transparentes et contre le sabotage du M5-RFP est la suivante : si l'Assemblée et la Cour sont dissoutes, comment va-t-on tenir des législatives en toute transparence en l'absence de l'organe responsable du Contentieux, depuis les candidatures jusqu'aux résultats définitifs ? Ou alors Timbiné en tant que Président de l'Assemblée va-t-il devoir choisir au préalable ses trois membres avant de déguerpir ?

Autant de questions qui mettent à nu la solution de bricolage institutionnel qu'on propose aux Maliens. Ce n'est ni plus ni moins qu'une vraie fausse solution qu'on tente d'imposer, comme toujours d'ailleurs, au peuple malien résolu à prendre son destin en main.

Ce serait un suicide collectif pour le M5-RFP de se laisser distraire par ces manœuvres dilatoires. Elles ne visent simplement qu'à étouffer dans l'œuf, la volonté souveraine du

peuple malien de mettre un terme, de manière définitive, aux souffrances de toutes sortes que lui inflige, 7 ans durant, la calamiteuse gouvernance de IBK, en échec patent sur toute la ligne.

Quelle naïveté que de croire que des remèdes purement juridiques vont guérir la douleur politique atroce qui mine au plus profond les Maliens !

Quelle offre juridique pourrait-elle accrocher, face à cette lutte éminemment politique de rétablissement d'une nouvelle légitimité démocratique au Mali. Ne dit-on pas que c'est le peuple qui est souverain ? Vérité dans les pays de la Communauté internationale ( ONU, UA, CEDEAO...), vérité en République du Mali. En République du Mali aussi, le peuple a le droit de se prévaloir du sacro-saint principe de sa souveraineté. Il s'agit d'une exigence de démocratie. Comme dans toutes les nations démocratiques, le peuple souverain du Mali a le plein droit de contester la légitimité du régime en place. Seul le peuple demeure souverain !

**Dr Brahim FOMBA**



# Haute Cour de Justice : L'honorable Issiaka Sidibé, le nouveau président !



**L**e président sortant de l'Assemblée nationale du Mali, l'honorable Issiaka Sidibé, député RPM élu à Koulikoro, a été élu par ses pairs, président de la Haute Cour de Justice. Il devra normalement prendre fonction hier jeudi 11 juin, lors de la plénière à l'Assemblée Nationale du Mali.

Le 28 mai dernier, les membres de la nouvelle Haute Cour de Justice ont été désignés lors de la mise en place du bureau de l'Assemblée Nationale de la 6<sup>e</sup> législature. Excepté les non-inscrits, tous les 6 groupes parlementaires sont représentés dans ce bureau composé de 9 membres. Ces membres sont :

- 1- Sina Oumar Traoré du groupe parlementaire MPM-UDD
- 2- Kadidia Sangaré du groupe parlementaire MRD
- 3- Soungalo Togola du groupe parlementaire Adema
- 4- Mamadou Salif Diallo du groupe parlementaire Adema
- 5- Abdoul Kadri Ibrahim Diallo du groupe parlementaire VRD
- 6- Issiaka Sidibé du groupe parlementaire RPM
- 7- Cheickna Coulibaly du groupe parlementaire RPM
- 8- Mohamed Ould Mantaly du groupe parlementaire RPM
- 9- Maïmouna Ouloguem du groupe parlemen-

taire BENSO

En plus des neuf membres, les députés ont aussi désigné neuf suppléants de la Haute Cour de Justice. Ils sont :

- 1- Djeneba Traoré du groupe parlementaire MPM-UDD
- 2- Drissa Sankaré du groupe parlementaire MRD
- 3- Mahamadou Cissé du groupe parlementaire Adema
- 4- Banou Diawara du groupe parlementaire Adema
- 5- Mariam Dembélé du groupe parlementaire VRD
- 6- Awa Diakité du groupe parlementaire RPM
- 7- Harouna Traoré du groupe parlementaire RPM
- 8- Choghib Ag Attaher du groupe parlementaire RPM
- 9- Moussa Sankaré du groupe parlementaire Benso

Deux semaines après la désignation des membres, le député RPM élu à Koulikoro, l'honorable Issiaka Sidibé, a été élu président de la Haute Cour de Justice par ses pairs. Il a été élu conformément à l'article 96 du texte de l'institution qui stipule : « **La Haute Cour de Justice est composée de membres désignés par l'Assemblée Nationale à chaque renouvellement général. Elle élit son Pré-**

**sident parmi ses membres. La loi fixe le nombre de ses membres, les règles de son fonctionnement ainsi que la procédure suivie devant elle.** »

Selon notre source, proche de l'Assemblée Nationale, il devra prendre fonction hier à la faveur d'une séance plénière de l'Assemblée Nationale du Mali. Il remplace ainsi l'honorable Abdrahamane Niang.

Il faut rappeler que : « **La Haute Cour de Justice est compétente pour juger le président de la République et les ministres mis en accusation devant elle par l'Assemblée nationale pour haute trahison ou à raison des faits qualifiés de crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions ainsi que leurs complices en cas de complot contre la sûreté de l'État. La mise en accusation est votée par scrutin public à la majorité des 2/3 des Députés composant l'Assemblée nationale. La Haute Cour de Justice est liée par la définition des crimes et délits et par la détermination des peines résultantes des lois pénales en vigueur à l'époque des faits compris dans la poursuite.** »

■ **Boureima Guindo**





## Diaspora et Covid-19 : Où sont partis les 6 milliards du Président IBK ?

**L**e Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM), révolté par la situation précaire imposée à nos compatriotes de la diaspora bloqués un peu partout dans le monde à cause de la pandémie du Covid-19, et las d'attendre les retombées ou l'impact des 6 milliards de FCFA annoncés par IBK pour aider les maliens de la diaspora, est sorti de sa réserve pour lancer un cri de cœur ! En effet, à travers un communiqué en date d'hier 11 juin 2020, le CSDM s'indigne, dénonce et réclame ce qui est dû aux maliens de la diaspora ! Nous proposons donc ledit communiqué traitant d'autres sujets ayant trait aux préoccupations de nos compatriotes de la diaspora!

### 1) Rapatriement des Maliens bloqués à l'étranger et au Mali

Comme vous le savez depuis la mi-mars, pour cause de pandémie du Coronavirus-covid19, l'Etat malien a décidé de fermer ses frontières jusqu'à nouvel ordre. Suite à cela, des centaines de Maliens de passage dans des pays étrangers s'y sont retrouvés bloqués et des maliens de la diaspora venus en séjour au Mali ne pouvaient plus retourner dans leurs pays de résidence habituel.

Vu le caractère exceptionnel de la situation actuelle due à cette pandémie, le Président de la République Ibrahim Boubacar KEITA, en toute responsabilité a décidé de mettre en

place une commission interministérielle de gestion de cette crise dirigée par le premier ministre Boubou CISSE, composée des ministères de la santé et des affaires sociales, des Affaires étrangères, de la coopération internationale, des maliens de l'extérieur, de la sécurité, de la protection civile, de l'administration territoriale, de la décentralisation.

Dans le cadre des activités de ladite commission, le Président de la République a alloué 6 milliards de francs CFA pour aider la diaspora malienne à faire face à cette situation exceptionnelle et lors de son adresse à la Nation concernant les mesures sociales, il a instruit le Premier ministre de tout mettre en œuvre pour le rapatriement des maliens bloqués à l'étranger.

Cependant, malgré cette instruction ferme du chef de l'Etat, aujourd'hui, le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) informe l'opinion nationale et internationale que jusqu'à présent, le Ministère des Maliens de l'Extérieur n'a reçu que 250 millions de francs CFA. Or, en étroite collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères, des vols de rapatriement ont été organisés courant mois de mai 2020, au

départ de la Tunisie, du Maroc, de la France, de Dubaï et des États-Unis d'Amérique.

Vu le très grand nombre de Maliens encore bloqués ou en situation précaire à l'étranger, ces 250 millions de francs CFA sont insignifiants pour permettre à notre ministère de tutelle d'organiser les rapatriements malgré la bonne volonté du ministre Amadou KOÏTA ainsi que de nos autorités diplomatiques et consulaires.

En outre, le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) tient à préciser que malgré la mesure présidentielle allouant les 6 milliards pour l'accompagnement de la diaspora malienne pendant cette crise, les Maliens déjà rapatriés ont dû payer leurs billets d'avions contre remboursement à l'arrivée, d'où les aéronefs utilisés lors des rapatriements sont arrivés à moitié vides.

Mais, depuis leurs arrivées, aucun d'entre eux n'a reçu le remboursement intégral de ses frais de billet d'avion comme promis, car les 250 millions de francs donnés au ministère des maliens de l'étranger n'ont essentiellement servi qu'à payer les frais d'hôtel à l'étranger ainsi qu'au Mali dans le cadre de leur confinement après leur retour en attendant de regagner leurs domiciles.

Pourquoi avoir annoncé une mesure présidentielle d'accompagnement et de soutien à la diaspora d'un montant 6 milliards et faire payer les billets retour à un prix exorbitant ? Pourquoi la commission gérée par la primature n'a remis au ministère des maliens de l'étranger que 250 millions sur les 6 milliards ?

Autant de questions qui restent en suspens et c'est pourquoi, le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne interpelle le premier ministre également ministre du budget de nous édifier sur l'utilisation des 6 milliards de francs CFA. Par conséquent, nous demandons au Premier ministre et ministre du Budget, Boubou CISSE de faire décaisser les 5 milliards 750 millions francs CFA restants sur les 6 milliards et de les allouer au ministère des maliens de l'étranger afin que notre ministère de tutelle puisse avoir les moyens financiers de soutenir la diaspora et d'affréter des avions pour rapatrier gratuitement les maliens bloqués à l'étranger, car il reste encore des centaines de nos compatriotes dans le Maghreb, dans la sous-région, en Asie et dans les pays arabes. Pour conclure sur les rapatriement de nos compatriotes, nous remercions les ambassa-

deurs NIMAGA aux USA, Mr BEN LABAT auprès du royaume du Maroc, Chérif HAÏDARA au Koweït, Mr DIBASSY en Mauritanie, Mr KODIO Consul général du Mali à Paris, d'avoir assisté nos compatriotes en détresse et d'avoir tout mis en œuvre pour organiser leurs rapatriements malgré la fermeture des frontières.

Aussi, au nom des militants et sympathisants du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM), nous saluons l'arrivée à Paris de son Excellence, Issa KANFOUROU comme ambassadeur du Mali accrédité en France et nous lui souhaitons la bienvenue.

## 2) 5000 hectares alloués à la diaspora en zone Office du Niger

Nous avons récemment vu circuler un courrier du Haut Conseil des Maliens de l'Étranger daté du 30 mars 2020 sous le n°00018 concernant l'attribution de 5000 hectares de terres agricoles en zone Office du Niger, plus précisément à Kolongo.

Ce projet a été initié par Abdramane SYLLA alors ministre des Maliens de l'Étranger entre 2013 et 2017, mais ces 5000 hectares sont attribués sous notre actuel ministre Amadou KOÏTA, après sa visite en août 2019 à M'bèwani (région de Segou) en zone Office du Niger avec une forte délégation dont Bams M'bouillé CISSE, Amadou Ousmane DICKO représentants du CSDM et un représentant du Haut Conseil des Maliens de l'Étranger (HCME).

A cet effet, nous informons la diaspora que ces terres ne sont pas attribuées à l'association dénommée le Haut Conseil des Maliens de l'Étranger mais à notre ministère de tutelle. Toutefois, les procédures d'attribution de ces 5000 hectares doivent être gérées par le Ministère des Maliens de l'Étranger ou par une commission paritaire composée du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne, de notre ministère de tutelle, du Haut Conseil des Maliens de l'Étranger, de l'Office du Niger et du Ministère de l'Agriculture.

## 3) Remaniement ministériel

Comme vous le savez, suite aux élections législatives, l'entrée en fonction des députés à l'Assemblée Nationale, nous nous acheminons vers la mise en place d'un nouveau gouvernement restreint de vingt-cinq ministres comme les résolutions du Dialogue National Inclusif

le recommandent. Cependant, au vu du grand nombre de Maliens établis à l'étranger et vu leur apport dans l'économie malienne, il est primordial de garder le Ministère des Maliens de l'Étranger, voire d'en faire un ministère de souveraineté nationale, doté de moyens financiers et techniques assez conséquents pour mener à bien sa mission.

## 4) Régularisations des Maliens de France en situation irrégulière.

Depuis quelques jours, circule un message relatif à la régularisation des maliens en situation irrégulière communément appelés les « sans-papiers », avec l'aide d'une structure qui se fait passer pour le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne de France. Effectivement, ce message est véhiculé avec l'ancienne adresse e-mail du Conseil Supérieur de la Diaspora (CSDMF) : csdmparis@gmail.com. Ce message qui constitue une tentative d'escroquerie n'émane nullement de notre démembrement de France.

En effet, la personne utilisant cette adresse n'est autre que Baidy DRAME ancien président, exclue du CSDM France depuis 2019 de toutes les instances de notre faitière. Baidy DRAME est d'ailleurs assigné devant le Tribunal de Grande Instance de Paris pour faux et usage de faux, usurpation de titre. Après l'épisode du COVID19, la justice française prononcera les condamnations subséquentes pour arrêter cette usurpation de titre. La procédure engagée auprès du Tribunal de Grande Instance de Paris par le président du bureau exécutif du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM), HAÏDARA Chérif Mohamed, connaîtra alors son épilogue.

En attendant nous vous demandons de largement diffuser cette mise en garde afin d'avertir nos compatriotes Maliens de France et de leur éviter d'être victimes d'une escroquerie ainsi qu'un faux espoir d'une quelconque régularisation. Le CSDM France qui travaille en symbiose avec les associations spécialisées comme la coordination des sans-papiers et CISP 75 ne peut être partie prenante dans cette tentative d'escroquerie.

Fait à Bamako, le 11 juin 2020

■ Yama DIALLO



# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**

## Impact de la Covid19 sur les activités artistiques et culturelles au Mali : La FEDAMA sollicite un agenda pour la reprise de leurs activités

Suite à l'apparition de la pandémie de covid-19 sur le sol malien, le gouvernement du Mali, à l'instar de beaucoup de pays du monde, a adopté des mesures restrictives pour stopper la propagation de cette maladie. Parmi ces mesures figurait la suspension des activités artistiques et culturelles, le 11 mars dernier, conformément à l'interdiction de tout rassemblement de plusieurs personnes. Mais la prolongation de cette mesure semble sérieusement affecter les conditions de vie des artistes dont la survie est étroitement liée. Dans un communiqué publié hier mercredi 10 juin, la FEDAMA, une des organisations regroupant les artistes a sollicité un agenda pour lever progressivement cette restriction.

Dans son communiqué, la FEDAMA a d'abord reconnu l'engagement des plus hautes autorités du Mali à soulager la population malienne en général et la communauté des artistes en particulier en cette période de soudure avec un don de 100 tonnes de vivres à la FEDAMA et l'UAAPREM. Cela, en plus de la subvention des tarifs d'électricité. Une initiative que la FEDAMA a remerciée chaleureusement. Mais cette organisation d'artistes et d'acteurs culturels n'a pas manqué de souligner un manque de gestion de leur secteur durant cette période. Un problème qui s'est aggravé avec l'avènement de la pandémie de covid-19.

En effet la FEDAMA rappelle toutes les difficultés auxquelles font face les artistes : « Jusqu'à présent aucun acte concret de mesures d'urgence d'accompagnement du secteur culturel ne nous a été proposé », lit-on dans ce communiqué signé par Alioune Ifra N'Diaye, président de la FEDAMA, avant de n'évoquer également qu'aucun agenda de levée progressive de ces mesures restrictives ne leur a été présenté. Une levée dont cette fédération attend d'ailleurs pour tenir une assemblée d'information afin de déterminer les perspectives de la mise en œuvre de la réorganisation systématique du secteur culturel malien.

C'est pourquoi la FEDAMA estime que la reprise de leurs activités se présente comme une nécessité, dans la mesure où c'est leur « survie » qui en dépend. Par ailleurs, les artistes et acteurs culturels précisent dans ce communiqué qu'ils sont toujours disposés à sou-



tenir et accompagner les plus hautes autorités dans ce combat ardent contre la pandémie de la covid-19. Un combat qu'ils ont déjà prouvé par la production gratuitement, sous le label « culture contre coronavirus », plus de 100 œuvres de sensibilisations contre la pandémie,

malgré leur perte de revenu. Une initiative qui s'est manifestée, selon le communiqué en musique, théâtre, télévision, danse, dessins animés, poésie, slam, série, etc.

■ Issa Djiguiba



## Meurtre de George Floyd : Quel Monde demain ?

**L**e meurtre de George Floyd, un afro-américain de 46 ans, a profondément ému le monde entier. Mort en direct sous les genoux d'un policier multirécidiviste en matière de violences policières, George Floyd est le énième afro-américain victime du racisme qui est inscrit au cœur de la société américaine blanche. Non pas que tous les Blancs américains sont des racistes, et on l'a vu lors des manifestations dans plusieurs villes des Etats-Unis avec une foule diversifiée, mais parce que la police américaine et certains milieux de suprématistes ont pris l'Amérique en otage. George Floyd n'était pas un ange. On peut l'aimer ou pas. Mais il était un Humain et pour cela il méritait le respect. Or le policier blanc qui l'a tué l'a traité comme un moins que rien malgré ses supplications à travers une plainte qui est devenue le leitmotiv de la foule des manifestants en colère à travers le monde entier : I can't breathe entendez je ne peux pas respirer . De Minneapolis à New York, de Paris à Sidney la foule de manifestants était immense qui scandait : Black lives matter (littéralement les vies noires comptent) ! Cette foule préfigure le monde de demain où les valeurs humaines seront universelles.

On a souvent dit tout le mal des réseaux sociaux à travers certains internautes qui les dévient de leurs objectifs premiers, ceux qui consistent à connecter le monde entier à travers d'immenses réseaux d'amitié et de partage en créant des liens entre des milliards de personnes qui ne seraient jamais connues autrement. Or les réseaux sociaux permettent de dénoncer toutes les dérives d'un monde où l'argent est devenu la mesure de toute chose du fait de groupes financiers qui, sous le couvert de la mondialisation, ont fait main basse sur le monde entier à travers des pouvoirs politiques à leur solde. Contre cette forteresse se dressent les réseaux sociaux où des internautes font passer des conférences d'hommes résolument engagés dans la lutte pour un



monde plus juste en dénonçant les complots ourdis par les multinationales et les grands groupes financiers, ou font circuler en temps réel les actualités à travers le monde entier. Ainsi, sans les réseaux sociaux le meurtre de George Floyd serait passé sous silence ou aurait été maquillé pour en faire un banal incident. Il aura fallu un smartphone placé au bon endroit et au bon moment pour que le monde entier découvre la face hideuse de la police de Minneapolis, à travers la mise à mort d'un être humain. Qu'il s'appelle George Floyd est un hasard. Qu'il soit un Noir américain est une faute. Car les Etats-Unis sont au monde l'endroit le plus dangereux pour un Noir. Certes le meurtre des Blancs est essentiellement causé par des Afro-américains mais la population noire qui représente environ 40 millions de personnes, soit 12,60% de la population des Etats-Unis, est la cible préférée de la police.

Selon les statistiques, un Noir a 7 fois plus de malchance d'être abattu par un policier qu'un Blanc. On se souvient, il y a quelques années, d'un enfant noir de 12 ans abattu par un policier blanc sur qui il pointait un pistolet factice, un jouet.

Le racisme aux Etats-Unis est un fait de société et l'élection de Barack Obama en 2008 à la présidence n'y a rien changé. Certes les émeutes de Los Angeles qui ont débuté le 29 avril 1992 après qu'un jury, composé de dix Blancs, un Asiatique et un Latino, a acquitté quatre officiers de police blancs accusés d'avoir passé à tabac un automobiliste noir américain, Rodney King, après une course-poursuite pour excès de vitesse, étaient déjà l'expression d'un ras-le-bol. Cependant le meurtre de George Floyd a eu le plus grand écho et suscité l'indignation générale dans le monde grâce à la connexion. Partout des cen-





taines de milliers de personnes ont exprimé leur horreur devant une banalisation du meurtre d'un homme par ceux-là mêmes qui sont censés le protéger. Et cette foule de personnes composées de gens de tous âges est l'image de la mondialisation du refus de la violence gratuite, du refus du racisme.

Dans notre monde où 20% de la population détient 80% de la richesse et impose sa loi à la majorité à travers des pouvoirs politiques à leur solde, la masse opprimée des peuples a décidé de manifester son refus de la domination du plus fort. Cela se traduit chaque année à travers les manifestations en faveur de la préservation du climat. Désormais le Peuple du Monde prend le pouvoir et entend peser de tout son poids sur les décisions qui sont prises en leur nom mais sans eux et contre eux. Le

monde ne sera plus celui qu'il est depuis le meurtre de George Floyd. Le grand mouvement qui a traversé la planète à l'occasion de la mort de George Floyd préfigure le monde de demain, un monde où la masse des populations, particulièrement des jeunes, ne sera plus le souffre-douleur au service de la finance mondiale. Car il ne fait aucun doute que désormais les politiques réfléchiront à deux fois avant de prendre certaines décisions iniques parce que le Monde sera présent. Déjà, il est question de reconstituer la police de Minneapolis voire de New York. Cela est en soi une première victoire mais il faut rester vigilant. Car c'est à tout le système policier aux Etats-Unis qu'il faudra s'attaquer, première étape vers l'évolution de la société américaine. Cette lutte sera longue et dure car c'est contre des privilèges vieux de

plusieurs siècles qu'il faudra s'élever ; il s'agira de déplacer des montagnes mais le Peuple du monde en a le pouvoir.

Il est dommage que l'Afrique soit restée en marge de cette grande protestation mondiale. Pourtant c'est sur le continent des Noirs que les inégalités, les injustices sont les plus criardes. A cause de gouvernances parmi les plus rétrogrades au monde, les Africains sont maintenus dans des régimes politiques claniques et familiaux qui volent et détournent les richesses de l'Afrique et les déposent dans des comptes bancaires étrangers. Le continent noir souffre de tous les maux : guerres, rébellions, séparatisme, maladies, famine, pauvreté, dictature, répressions, etc. Tout cela est le résultat de présidents qui sont, pour la plupart, loin de se soucier du sort de leurs populations et se maintiennent au pouvoir en détournant le vote de leurs peuples et en créant un pouvoir policier pour les réprimer. C'est pourquoi il faut une véritable révolution en Afrique. Celle-ci sera dure à mettre en œuvre car des puissances occidentales travaillent à maintenir au pouvoir par la force des présidents entièrement à leur solde. Mais la foule des manifestants aux Etats-Unis et à travers le monde vient de donner la preuve qu'ensemble il est toujours possible de vaincre les forces du mal et de prendre en main sa destinée. Car en Afrique aussi African lives matter !

■ Diala Thiény Konaté



## Forum des présidents de Parlement : un cadre de l'UFR prédit le cauchemar pour Damaro



L'invitation du président de l'Assemblée Nationale guinéenne, Amadou Damaro Camara, à la conférence des présidents de l'union interparlementaire (UIP), en août prochain ne légitimerait pas l'actuel parlement guinéen. Au contraire. En tout cas c'est que pense l'ex-député Saïkou Yaya Barry qui précise que cette rencontre est un "forum où tous les membres (plus de 170 actuellement) sont invités. Y compris ceux où la démocratie est loin d'être une réalité.

La session inaugurale de l'actuelle Assemblée nationale n'avait pas connue la présence des diplomates en poste à Conakry. Une absence des partenaires au développement considérée comme un cinglant désaveu infligé au pouvoir Condé par la communauté internationale. Une réaction qui n'est rien d'autre que la conséquence logique des conditions dans lesquelles les dernières législatives ont été organisées le 22 mars.

C'est pourquoi le moindre contact avec les partenaires bi et multilatéraux avec l'actuelle parlement se présente comme une légitimation de cette dernière à l'international. En témoigne le battage médiatique fait au tour du passage de l'Ambassadeur d'Égypte à l'Assemblée nationale. Avec une correspondance que le président du parlement de son pays a adressée à celui de l'Assemblée guinéenne. Sans oublier l'invitation faite au président de l'Assemblée nationale, à la conférence mondiale des Présidents de parlement.

Une invitation qui sonne pour le Parlement et le pouvoir de Conakry en quête de légitimité comme un véritable trophée. Sauf que pour l'opposant Saïkou Yaya Barry de l'union des forces républicaines (UFR), il y a de l'exagération. Du moins en ce qui concerne cette fameuse invitation de l'union interparlementaire (UIP). Dans un entretien téléphonique accordé à Guineenews, l'ancien député soutient que

tous les pays du monde sont invités, sans distinction de régime ... « l'union interparlementaire (UIP) invite l'ensemble des 173 pays membres à venir débattre sur des questions de droits de l'homme, sur la gouvernance et sur la démocratie... », déclare-t-il. Et d'insister que « ...tous les pays membres sont invités, même la Corée du Nord, la Birmanie... »

Par contre et par expérience, relève-t-il, pendant l'événement, il peut y avoir des choses qui ne font pas honneur à certains pays. « Mais ce qui est très dommageable pour ces pays qui ne considèrent pas les valeurs démocratiques, c'est qu'on publie les images qui marquent les agissements de ces gouvernements... Et ça ne fait pas honneur à un pays que tout le monde te regarde en tant qu'exemple de mal gouvernance. » Ce que l'ancien député et actuel directeur exécutif de l'UFR dit pourtant redouter pour le président du parlement actuel.



# Reprise des compétitions : Le ministère en charge du sport n'a donné aucune autorisation

Les associations nationales sportives, c'est-à-dire les fédérations reconnues par le ministère de la Jeunesse et des Sports devront encore patienter quelques semaines, voire quelques mois, avant de reprendre leurs activités. Et pour cause, le département de tutelle n'a donné le feu vert à aucune fédération depuis l'arrêt, sur décision des autorités sanitaires, des compétitions sportives sur l'ensemble du territoire à cause de la pandémie du coronavirus.

Contrairement donc à ce qui a été dit du côté de la Fédération malienne de basket-ball (FMBB), aucune décision n'a été prise, concernant la reprise des activités sportives. Certes, certains clubs de football ont repris les entraînements collectifs dans leurs propres installations, tout comme certains dojos du District de Bamako, mais à ce jour, assure une source proche du ministère de la Jeunesse et des Sports, pas une seule fédération n'a été autorisée à reprendre les compétitions.

Et tant que les autorités sanitaires n'auront pas donné leur feu vert, poursuit la même source, toutes les infrastructures sportives de l'état resteront fermées. Autrement dit, aucune compétition officielle ne sera organisée dans notre pays, tant que les mesures de prévention de la Covid-19 édictées par les plus hautes autorités (interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes, port du masque dans les espaces publics, lavage des mains au savon, utilisation du gel hydro-alcoolique etc) ne seront pas levées.

La crise sanitaire, fait-t-on remarquer du côté du ministère de la Jeunesse et des Sports, n'est pas encore terminée et les risques de propagation de la Covid-19 sont élevés. Dès lors, le département de tutelle n'envisage aucune reprise des activités sportives, du moins pour le moment. «Il y a plus important que le sport, pour le moment, c'est la crise sanitaire qui préoccupe le gouvernement malien.

Depuis plusieurs mois, nos autorités, sous l'impulsion du président de la République, Ibrahim Boubacar Keita, multiplient les initiatives pour lutter contre la maladie du corona-



virus. Pour le moment, le gouvernement concentre ses efforts sur la lutte contre cette maladie et la sécurité des Maliennes et des Maliens. La reprise des compétitions n'est donc pas à l'ordre du jour», prévient un responsable de la direction nationale des sports et de l'éducation physique. Un message clair comme l'eau de roche.

Il faut rappeler que plusieurs pays ont, suite à la crise sanitaire, décidé de faire une croix sur la saison sportive 2019-2020. Entre autres, on peut citer le Burkina Faso, le Niger, la Guinée, la RD Congo, le Togo, la France... D'autres comme l'Algérie, la Tunisie, l'Allemagne, le Portugal, l'Angleterre, l'Italie ont décidé d'achever la saison, en réaménageant le calendrier des compétitions avec des baisses de salaire pour les joueurs et les responsables

techniques.

Ce n'est pas tout, ces pays ont également décidé des matches à huis clos pour éviter la propagation de la Covid-19. Si les compétitions doivent reprendre au Mali, ce sera également à huis clos, c'est-à-dire sans spectateurs. Les fédérations sportives de notre pays ont-elles les moyens d'organiser des matches à huis-clos, avec des tests pour les joueurs, les responsables techniques, les arbitres ?

Difficile de répondre par l'affirmative et c'est pour toutes ces raisons que le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé de ne délivrer aucune autorisation de reprise des compétitions, avant le feu vert des autorités sanitaires.

■ Souleymane B. TOUNKARA





## **tBélier (21 mars - 19 avril)**

Avec le sentiment de ne pas être reconnu à votre juste valeur viendront les envies d'occuper une place plus avantageuse. Le trigone Mars/Pluton vous incitera à définir votre nouvelle politique professionnelle, mais vous serez seul à trouver les réponses.

Avec la Lune transitant dans votre secteur II, la majorité de vos dépenses iront vers des achats qui contribueront à votre bien-être et à votre confort quotidien. Mais comme vous aurez aussi le sens de l'économie, vous vous ferez plaisir à petits frais.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Saturne sera de bon conseil en vous incitant à ne pas agir dans la précipitation. Mariez stratégie et tactique en vous rendant indispensable, sans donner l'impression à vos collègues de faire du zèle. Ainsi, vous parviendrez à museler les jaloux.

L'entente astrale Mercure/Vénus dans votre secteur argent fera le jeu de vos affaires. Une situation nouvelle se mettra en place, qui générera de bonnes opérations financières, vous sécurisera et vous permettra de penser à votre avenir plus sereinement.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Vous êtes sur le point de finir une tâche. Elle peut demander des concessions. Un manque de collaboration pénalise votre travail. L'activité peut se dérouler dans des conditions difficiles. Prenez votre mal en patience, une amélioration arrive bientôt.

Une légère restriction est possible pour maintenir l'équilibre. Elle peut vous demander d'être très patient. Si vous souhaitez acquérir du mobilier ou un achat cher, attendez. Faire des soldes, ou dénicher la bonne affaire est la meilleure solution.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Intérimaire, vous essayerez de vous faire embaucher en CDD. En effet, l'entreprise dans laquelle vous travaillez est connue pour être généreuse en termes de prime de participation et d'intéressement. Pour en bénéficier, il faut être en CDD ou en CDI !

Ami Cancer, vous retrouverez une situation financière un peu moins chahutée. En effet, grâce à la présence décisive de la planète Mars, plus rien ne viendra, à priori, perturber l'équilibre de votre trésorerie, et à fortiori de votre budget !



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Vous commencerez à obtenir satisfaction. À vous de ne pas baisser les bras et de vous acharner. Votre comportement redeviendra bienveillant et vous aurez l'occasion de retrouver une ambiance plus agréable au sein de votre activité professionnelle.

Mars dans votre maison II pourrait déclencher des imprévus coûteux que vous ne parviendrez pas toujours à gérer de la meilleure façon. Vous prendrez le risque de voir vos dépenses s'envoler sans avoir les moyens de combler votre découvert bancaire.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Mieux armé et plus confiant dans vos possibilités d'agir, vous sortirez de votre réserve avec des initiatives qui séduiront. Vous discuterez avec votre boss de modifications à envisager, idéal pour vous rendre indispensable sans l'avoir cherché.

Vénus de passage dans votre secteur financier générera des revenus supplémentaires. Vous aurez l'ambition de gagner plus d'argent, car vous aspirerez à un certain confort, à une meilleure qualité de vie. Mercure facilitera vos démarches matérielles.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Un nouveau poste est en pourparlers. Il peut être appuyé par un collaborateur. Vous pouvez approuver ce soutien qui vous donne du réconfort. Des perspectives d'avenir se présentent. Accordez-vous confiance, car la vie vous fait évoluer favorablement.

Une meilleure gestion de votre trésorerie aide à faire des achats dédiés aux loisirs. Les revenus stables apportent une sérénité. En faisant attention, peu d'instabilité est à craindre pour la journée. Seule une invitation pourrait occasionner des frais.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Après avoir fourni des efforts considérables, vous serez conforté dans l'idée que vous resterez encore pour longtemps dans l'entreprise où vous travaillez actuellement. Vous vous cramponnerez solidement à votre contrat et à votre poste de travail.

Les bénéfices engrangés par votre activité professionnelle dépasseront largement vos prévisions les plus optimistes. Ami Scorpion, vous profiterez d'une relance professionnelle qui aura rapidement d'heureuses répercussions sur votre pouvoir d'achat.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Avec Uranus, il sera question de stabilité et de changement. Oui, en même temps ! Il y aura des réajustements à opérer, mais qui seront de bon augure, car ils vous permettront de solidifier votre position, mais vous devrez sortir de vos habitudes.

Des travaux vous coûteront plus cher que prévu, ce qui n'aura rien d'étonnant avec Saturne dans votre secteur II. Des factures liées à l'entretien de votre maison augmenteront. Gérer tout cela ne sera pas une mince affaire, aussi évitez les négligences.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

En raison des mille questions qui vous traverseront l'esprit, il vous sera difficile de vous concentrer, ce qui sera pourtant indispensable. Vous devrez redoubler d'efforts, mais vous aurez la tête ailleurs. Attention, car vos résultats s'en ressentiront.

Vos indicateurs financiers, sans être dans le rouge, clignoteront à l'orange. Vous aurez beaucoup de factures à payer, d'où une difficulté passagère pour maîtriser votre budget. Anticipez un rappel à l'ordre en prévenant aimablement votre banquier.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Vous trouvez des astuces pour travailler dans de meilleures conditions. La coopération avec un collègue apporte du réconfort. Vénus en Balance vous aide à avoir une journée satisfaisante. Vos tâches sont finalisées et appréciées par votre hiérarchie.

Vous devez être encore prudent dans votre gestion. Les charges obligatoires entravent les loisirs. Vous privilégiez les règlements. Une légère frustration se fait sentir. La patience est recommandée pour ne pas engendrer de découvert avant la fin du mois.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Vous pourrez être très efficace dans bien des domaines, mais pas si vous faites tout à la fois ! C'est pourquoi, abordez un projet, un souci ou un dossier à la fois. Votre seul petit défaut ? Ne pas savoir vous arrêter à temps... Pas bien méchant !

Le punch revivifié de Saturne associé à la sagesse de Pluton vous attirera toutes les bonnes grâces financières. Ces deux planètes vont bonifier vos investissements. Du coup, il s'en suivra un enchaînement de projets excessivement lucratifs.

**Promo  
Modem 4G**



Proche de vous

**29 000 FCFA**

au lieu de ~~39 900F~~

**- 25%**

**JUSQU'À 10 APPAREILS  
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



**4G**



**5 Go  
offerts**



SPiRiT

**Jusqu'au 30 juin 2020**

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

